

COMMUNE DE RUSSIN

COMPTE - RENDU ADMINISTRATIF ET FINANCIER

DE L'EXERCICE 2019



Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En conformité des prescriptions de la loi du 13 avril 1984 sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des communes, j'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu administratif et financier de l'exercice 2019.

Alain Hutin
Maire



AVANT-PROPOS

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Ce rapport administratif est le dernier de la législature 2015-2020, puisque l'exercice de l'année en cours sera validé en 2021, c'est la particularité de notre système politique qui fait que la législature se termine au 31 mai et que les dépenses des premiers mois de 2020 seront approuvées par le prochain Conseil municipal.

Mon propos sera donc plus personnel qu'habituellement, car après vingt et un ans passés au sein de l'Exécutif, le moment de quitter cette mairie est très émouvant. Durant toutes ces années, l'évolution de notre commune a été conséquent et constant, nous avons dû nous adapter aux changements de notre société, aux nouvelles normes légales et administratives, intégrer les principes de la nouvelle constitution genevoise dans nos pratiques. Toutes ces modifications génèrent un surcroît de travail administratif conséquent et la règle du bon sens ne suffit plus pour la gestion de la commune. Au fil des ans, l'Etat qui devrait être un partenaire facilitateur dans notre vie de tous les jours, est devenu une entité juridique lente à la réaction, figée sur les procédures et axé uniquement sur les grandes communes, tous les sujets en cours et en partenariat avec le canton prennent des mois, voire des années pour être concrétisés.

Le romancier Jules Clarétie (1840-1913) a déclaré « ceux qui font quelque chose, ont contre eux, ceux qui veulent faire la même chose, ceux qui font le contraire et surtout la grande armée des gens beaucoup plus sévères, qui ne font rien ». Avec l'arrivée des réseaux sociaux, sans connaître l'ensemble du problème, chacun se donne le droit de critiquer, voire d'insulter les décisions prises, il ne s'agit plus de comprendre comment ou pourquoi les choses sont faites d'une manière ou d'une autre, mais de porter des jugements à l'emporte-pièce. Les voies démocratiques, comme le référendum ou le droit d'initiative ne sont pas utilisées, elles ont pourtant démontré à plusieurs reprises qu'elles étaient de très bons moyens de valider ou de refuser un projet. Tous les sujets deviennent plus complexes, par exemple les discussions autour du développement de l'aéroport, la création en campagne d'une décharge de mâchefers, la répartition des tâches entre le canton et les communes, la gestion de la circulation et du bruit, etc. Les occasions de communiquer ne vont pas manquer, il faudra simplement trouver les ressources nécessaires pour le faire.

Mais une commune, c'est avant tout le premier échelon de politique de proximité et ce qui est réalisé doit l'être dans l'intérêt des russinoises et russinois et dans le respect d'une redistribution juste de l'impôt perçu, Facile à dire, moins facile à faire, l'intérêt général n'étant pas simplement la somme des intérêts particuliers. J'ai toute confiance en l'équipe qui va reprendre la gestion de notre commune tant au niveau de l'Exécutif que du Législatif et je leur souhaite d'avoir autant de plaisir que moi à participer aux destinées de notre magnifique commune.

Les habitantes et les habitants ont d'ailleurs reconnu le travail fourni durant cette législature, puisque tous les candidats à leur réélection ont été reconduits dans leur fonction et que le nouvel adjoint était membre du précédent Conseil. Le Maire et l'Adjointe en fonction étaient déjà fixés sur leur sort après le premier tour. Il faut apprécier ce fort soutien car celui-ci est motivant pour la suite. Pour ma part, j'adresse mes remerciements pour leurs participations actives à nos travaux à Mme Marcy Rossi, Patrick Demuylder et Pierre-Alain Wohlers qui n'ont pas souhaité se représenter pour un nouveau mandat.

Pour conclure, j'aimerais encore une fois souligner l'implication, la disponibilité, la réaction de nos employés communaux, Marilène et Alvaro. Nous avons pu compter sur eux à chaque sollicitation et leur dévouement à la commune a été sans faille durant toutes ces années.

C'est en vous souhaitant plein succès pour cette nouvelle législature ainsi que pour les nouveaux projets que vous porterez, en conservant nos valeurs communes d'accueil, de convivialité et de solidarité que je vous prie de croire, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Alain HUTIN
Maire

EXECUTIF MUNICIPAL

Le Conseil municipal pour la législature 2015-2020 est composé comme suit :

Exécutif



M. Alain Hutin, maire. Dicastères : administration, finances, informatique, urbanisme, état civil, sécurité, militaire



Mme Suzanne Serafini, adjointe. Dicastères : bâtiments, scolaire, culture, social, jeunesse, sport



M. Olivier Favre, adjoint. Dicastères : emplacements, routes, voirie, cimetière, feu, agriculture

Conseillers municipaux

Mmes Sylvie Desbaillet, Marcy Rossi, MM. Sébastien Delesderrier, Patrick Demuylder, Didier Frossard, Guy Julini, Claude Membrez, Daniel Sandmeier, Pierre-Alain Wohlers.

FORMATION DES COMMISSIONS

Cinq commissions permanentes chargées d'étudier les sujets soumis à l'approbation du conseil municipal ont été formées par :

Finances, Sécurité et taxe professionnelle : Dicastère d'Alain HUTIN, maire

M. Claude Membrez, Président
M. Didier Frossard, Vice-Président
M. Sébastien Delesderrier, Membre
M. Patrick Demuylder, Membre

La commission de réclamation sur la taxe professionnelle n'existe plus.

Urbanisme : Dicastère d'Alain HUTIN, maire

M. Daniel Sandmeier, Président
M. Patrick Demuylder, Vice-Président
Mme Sylvie Desbaillet, Membre
M. Sébastien Delesderrier, Membre

Emplacements, Déchets, Routes : Dicastère d'Olivier FAVRE, adjoint

M. Sébastien Delesderrier, Président
M. Daniel Sandmeier, Vice-Président
M. Didier Frossard, Membre
M. Pierre-Alain Wohlers, Membre

Bâtiments : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

M. Pierre-Alain Wohlers, Président
 Mme Marcy Rossi, Vice-Présidente
 M. Claude Membrez, Membre
 M. Guy Julini, Membre

Scolaire, Social, Sport, Loisirs : Dicastère de Suzanne SERAFINI, adjointe

Mme Sylvie Desbaillet, Présidente
 M. Guy Julini, Vice-Président
 Mme Marcy Rossi, Membre
 M. Patrick Demuylder, Membre

Commission ad'hoc parking aménagement : Dicastère de M. Alain Hutin, Mme Suzanne Serafini, M. Olivier Favre

Mme Sylvie Desbaillet, M. Patrick Demuylder, M. Guy Julini

PARTICIPATION COMMUNALE

Service du feu (Dardagny/Russin)	Olivier Favre	Sylvie Desbaillet
Protection civile (Meyrin/Mandement)	Alain Hutin	
Noctambus	Suzanne Serafini	
Communication journal « Russinfo »	Alain Hutin	Tout le conseil
Groupement intercommunal pour la jeunesse	Suzanne Serafini	Sylvie Desbaillet, Guy Julini
Fondation pour le logement de la commune de Russin	Alain Hutin	Sylvie Desbaillet, Olivier Favre, Guy Julini, Pierre-Alain Wohlers
Fondation pour l'accueil des personnes âgées	Suzanne Serafini	

Conseiller municipal : Remerciements à M. Guy Julini pour ses 20 ans passés au service de la commune en tant que conseiller municipal. Un coffret personnalisé contenant un stylo lui a été remis.

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a siégé à 7 reprises et a discuté principalement des points suivants sous la présidence de M. Alain Hutin de janvier à décembre.

<u>Dates</u>	<u>Délibérations / Résolution</u>
16 avril	A l'unanimité des membres présents (8 voix pour), le Conseil municipal approuve les comptes 2018 de la Fondation intercommunale pour le logement et l'accueil des personnes âgées A l'unanimité des membres présents (8 voix pour), le Conseil municipal approuve les comptes 2018 du Groupement intercommunal des sapeurs-pompiers de Russin-Dardagny
7 mai	A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve les comptes 2018 dans leur intégralité pour un montant de Fr 1'568'719.23 aux charges et de Fr 2'724'259.82 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr 1'155'540.59 A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve les crédits budgétaires supplémentaires 2018 et des moyens de les couvrir pour un montant de Fr 36'122.03, ces crédits supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve les comptes de l'exercice 2018 du Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Dardagny et Russin A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve les comptes 2018 de la Fondation du Logement de la commune de Russin A l'unanimité des membres présents (9 voix pour) le Conseil municipal octroi d'une subvention d'investissement unique de Fr 200'000.—à la commune de Dardagny destinée à la rénovation du bâtiment (buvette et vestiaires) du stade du Moulin à La Plaine à la commune de Dardagny, la commune n'entrera pas en matière sur les frais d'entretien de ces installations
11 juin	Résolution à l'unanimité des voix (9 voix pour) de soutenir la démarches des habitants de Russin en transmettant à l'Office cantonal des transports la nouvelle présentation des tableaux horaires 2020 des CFF (augmentation des cadences d'un train toutes les 30mn à partir de 21h jusqu'à la fin du service ordinaire et la mise en circulation de trains jusqu'à 1 h du matin les vendredis et samedis soir
10 septembre	A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal décide d'octroyer un crédit d'investissement de Fr 800'000.- destiné à la transformation et rénovation du sous-sol de l'Ecole de Russin dans le but d'y aménager un restaurant scolaire faisant actuellement défaut A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve la modification des statuts de la Fondation intercommunale pour l'accueil des personnes âgées A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve la modification des statuts de la Fondation du logement de la commune de Russin

15 octobre A l'unanimité des membres présents (7 voix pour), le Conseil municipal approuve la modification des statuts du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) du 24.08.1994 (PA 103.01) adoptées par le conseil intercommunal le 22.05.2019

A l'unanimité des membres présents (7 voix pour), le Conseil municipal approuve d'ouvrir un crédit de TTC 16'047.- destiné à l'étude de l'adaptation du système public d'assainissement de la route du Mandement à Russin

A l'unanimité des membres présents (7 voix pour) Décision d'adhésion de la commune de Russin à l'ATCR

Résolution : opposition aux document mis à l'enquête publique dans le cadre de l'Aéroport de Genève (PSIA)– enquête publique portant sur la procédure de édification de règlement d'exploitation avec instauration de quotas et procédure d'approbation des plans pour la construction d'une nouvelle sortie raide de poste et l'utilisation densifiée des postes de stationnement avec fixation du nouveau bruit admissible

12 novembre A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve le budget de fonctionnement 2020 pour un montant de Fr 2'277'148.00.80 aux charges et de Fr 2'362'739.00 aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à Fr 85'591.00.

A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve le montant de la taxe professionnelle communale 2020

A l'unanimité des membres présents (9 voix pour), le Conseil municipal approuve d'ouvrir un crédit de Fr 33'100.— pour le versement 'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) 2020

Dates

Prises de position

05 mars A l'unanimité des membres présents, aménagement provisoire route du mandement décision d'abaissement de vitesse

11 juin Par 5 voix Pour, 3 Oppositions et 1 Abstention il est décidé de poursuivre les discussions avec Antigél

Par 8 voix Pour et 1 Abstention il est décidé de rentrer en matière sur le fond demande de soutien / Horaires CFF

PERSONNEL COMMUNAL

Administration et comptabilité

: Mme Marilène Demierre, secrétaire générale (80%)

Fiduciaire : Helvétia Conseils et Révisions

Employé communal : M. Alvaro Marques (100%)

Job d'été : En 2019, l'administration communale a pu répondre favorablement à deux jeunes domiciliés sur la commune qui ont été engagés pendant 1 semaine. Ces jeunes gens ont été affectés à des tâches spécifiques dans le service de la voirie de la commune.

SURFACES ET POPULATION

Utilisation du sol (1)	Date	Russin		Canton de Genève	
		Hectare	En %	Hectare	En %
Surface totale (hectare)	2012	494	100.0	24'574	100.0
Surfaces d'habitat et d'infrastructure		49	9.9	9'869	40.2
Surfaces agricoles		266	53.8	10'670	43.4
Surfaces boisées		115	23.3	3'474	14.1
Surfaces improductives		64	13.0	561	2.3

Nombre d'habitants par localité



Population résidente selon l'origine et le sexe Situation à fin décembre 2019

Commune	Suisse			Etrangers			Total			%	%
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Femmes	Etrangers
37 Russin	205	187	392	76	70	146	281	257	538	47.8	27.1
37.00.010 Molards	9	14	23	4	-	4	13	14	27	51.9	14.8
37.00.020 Russin - plateau	5	3	8	6	2	8	11	5	16	31.3	50.0
37.00.030 Verbois	27	25	52	6	7	13	33	32	65	49.2	20.0
37.00.040 Teppes-du-Biolay	-	-	1	-	-	-	-	1	1	100.0	-
37.00.050 Russin - village	164	144	308	60	61	121	224	205	429	47.8	28.2

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Erreur dans les statistiques: Aux Teppes du Biolay il n'y a personne

Population résidante au 31.12.2019

Portrait statistique de la commune de Russin

Utilisation du sol (1)	Date	Russin		Canton de Genève	
		Hectare	En %	Hectare	En %
Surface totale (hectare)	2012	494	100.0	24'574	100.0
Surfaces d'habitat et d'infrastructure		49	9.9	9'869	40.2
Surfaces agricoles		266	53.8	10'670	43.4
Surfaces boisées		115	23.3	3'474	14.1
Surfaces improductives		64	13.0	561	2.3

Population résidante	Date	Russin		Canton de Genève	
		Effectif	En %	Effectif	En %
Population totale (en fin d'année)	2019	538	100.0	506'765	100.0
Densité de population (habitants par hectare)		1.1	///	20.6	///
Population selon le sexe					
Hommes		281	52.2	245'668	48.5
Femmes		257	47.8	261'097	51.5
Population selon l'origine					
Genevois		235	43.7	193'066	38.1
Confédérés		157	29.2	110'987	21.9
Etrangers		146	27.1	202'712	40.0
dont Union européenne (UE28)		108	20.1	130'898	25.8
Population selon le groupe d'âges					
0 - 19 ans		96	17.8	105'223	20.8
20 - 64 ans		357	66.4	317'968	62.7
65 ans ou plus		85	15.8	83'574	16.5
dont 80 ans ou plus		28	5.2	25'982	5.1
Variation annuelle totale de la population	2019	-	///	5'017	///
Naissances		4	///	5'111	///
Décès		2	///	3'372	///
Solde migratoire (immigrés - émigrés)		- 6	///	3'278	///

Politique	Date	Russin	Ensemble des communes
		Nombre	Nombre
Nombre de conseillers municipaux	2020	9	933
dont femmes élues		3	381
Participation aux élections (%) (7)			
Grand Conseil	2018	54.7	40.3
Conseil d'Etat (second tour)	2018	48.9	36.7
Conseillers municipaux	2020	72.5	35.7
Conseillers administratifs, maires et adjoints	2020	61.6	///
Conseil national	2019	53.6	41.0
Conseil des Etats	2019	47.7	34.7

Doyenne de la commune : Mme Julie Dufour (née le 21.06.1934)
Doyen de la commune : M. Charles Desbaillet (né le 17.09.1927)

CHOMAGE

	Déc 2004	Déc 2005	Déc 2006	Déc 2007	Déc 2008	Déc 2009	Déc 2010	Déc 2011	Déc 2012	Déc 2013	Déc 2014	Déc 2015	Déc 2016	Déc 2017	Déc 2018	Déc 2019
Nbre personnes	4	6	4	5	4	8	7	8	7	9	13	10	5	5	4	8

Au niveau cantonal : 9'754 chômeurs (moyenne annuelle).

Dès mars 2018, la répartition des demandeurs d'emploi en chômeurs et non-chômeurs est modifiée à la suite de l'uniformisation au niveau national de la méthode de classification de ces deux sous-groupes dans le système d'information du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

PROMOTIONS CITOYENNES

Les Promotions citoyennes marquent l'entrée dans la vie civique de l'ensemble des jeunes qui ont fêté leurs 18 ans en 2019. Une cérémonie organisée par le canton a eu lieu le mardi 12 février 2019 au Théâtre du Léman.

Avant de s'y rendre, les 4 jeunes nouveaux citoyens de la commune de Russin, accompagnés par l'exécutif de Russin, ont partagé un repas au restaurant « Côté Lac ». Puis la soirée s'est poursuivie au Théâtre du Léman, lors de la manifestation organisée par la Ville de Genève où les jeunes russinois ont pu rejoindre leurs contemporains venus de toutes les communes du canton.



ETAT CIVIL

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Mariages célébrés	17	18	24	8	11	9	11	4	2	4	1	6	4
Actes d'état civil délivrés	36	35	45	28	49	25	39	28	30	40	20	22	19
Cartes d'identité délivrées (*)	51	47	50	37	30	30	23	27	23	28	18	26	16
Naturalisations ordinaires / procédure					2	2	0	0	1	2	1	0	2

Arrondissement Meyrin-Mandement

Depuis le 1^{er} juillet 2014, l'arrondissement d'état civil « Le Mandement » a été regroupé avec celui de Meyrin pour devenir « Meyrin-Mandement ». Son siège est à Meyrin.

Les mariages peuvent continuer à être célébrés comme auparavant dans les 3 communes par l'Officier d'état civil titulaire ou par les membres des exécutifs, pour autant que ces derniers aient adhéré à l'Association des Officiers et Fonctionnaires de l'Etat Civil. Coût pour l'année 2018 : Fr 7'623.-.

A noter également que depuis le mois d'avril 2011, les communes tiennent elles-mêmes le registre des habitants pour les Confédérés.

(*)Les communes ne délivrent plus les passeports depuis avril 2010. Ces derniers doivent être commandés directement à l'Office Cantonal de la Population.

ECOLE

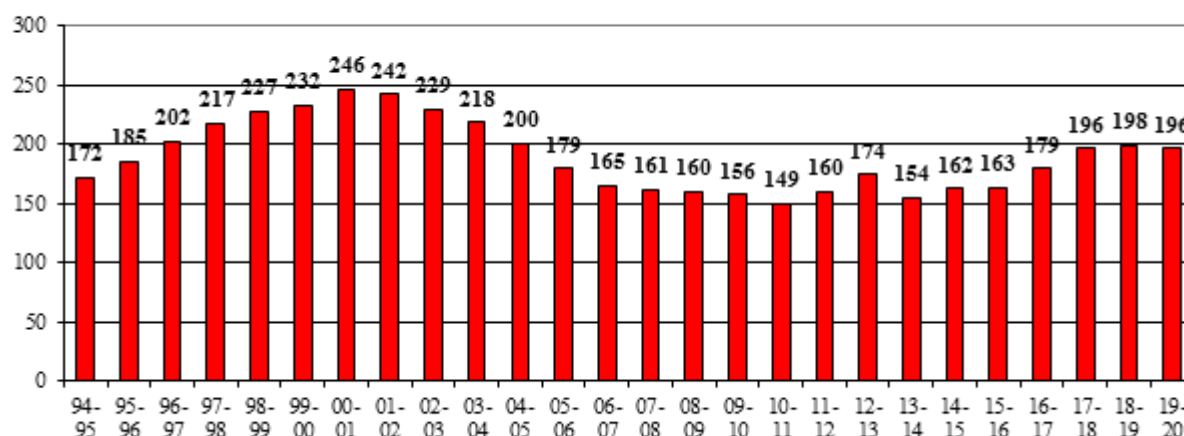
La scolarité devient obligatoire pour tous les enfants âgés de 4 ans révolus au 31 juillet et les écoles enfantine et primaire sont désormais regroupées et numérotées de 1P à 8P.



Effectif des classes à la rentrée 2019-2020 réparti de la manière suivante:
(regroupement scolaire avec Dardagny depuis 1973)

	Titulaires	Nombre d'élèves	Total dans les écoles
Ecole de Russin			
1P et 2P	Valérie Schulz & Sandra Guerreiro	7 + 15 = 22	45 élèves
1P et 2P	Sandra Guerreiro et Marie Grenu Gosteli	7 + 16 = 23	
Ecole de La Plaine			
3P et 4P	Mme Thonney Laure	12 + 9 = 21	64 élèves
3P et 4 P	Mme Perez Basarab	15 + 6 = 21	
4P et 5P	Mme Dresti	7 + 15 = 22	
Ecole de Dardagny			
5P et 6P	M. Thorimbert	13 + 9 = 22	87 élèves
6P	Mme Frauchiger	= 21	
7P et 8P	Mmes Waelti et Praz	9 + 13 = 22	
7 P et 8P	Mme Lutz	10 + 12= 22	
total élèves des 3 écoles		196	

Nombre d'élèves du regroupement Dardagny / Russin



Directeur d'établissement : M. Stéphane Zbinden représente les écoles de Dardagny, La Plaine, Russin et Satigny depuis le 1^{er} janvier 2014.

Conseil d'établissement scolaire de Dardagny - La Plaine - Russin : Les représentants de notre commune sont : Rosa Tardin, école de Russin, Murielle Sermet Vasey et Sylvine Beucler, pour les écoles de La Plaine et Dardagny. Ce conseil comprend également quatre enseignants et un membre de chaque exécutif (Russin et Dardagny). Son rôle consiste notamment dans l'échange de tout sujet relatif à l'intérêt des élèves et à œuvrer pour maintenir un sain climat de travail entre les établissements de La Plaine / Dardagny / Russin. Mme Vivienne Wälti est maîtresse adjointe (MA) depuis 2013.

Association des parents d'élèves (APE) : Depuis septembre 2017, son Comité est formé de : Caroline Poulin, Présidente, Sylvine Beucler, vice-présidente, François L'Huillier, Trésorier, Muriel Sermet, secrétaire, Ruth Burgos, Yuka Mizuno, Louise Cook, Melissa de Carlo, Tim Mareda, membres.

Nous pouvons toujours compter sur la précieuse collaboration de cette association pour sa participation à la fête des écoles, la fête de l'Escalade et la mise sur pied d'une bourse d'échange d'habits, matériel de sport, livres, jouets, etc. pour les enfants.

Fête des écoles : La fête s'est déroulée dans le village de Russin par une chaleur caniculaire le 30 juin 2019. Le cortège très coloré a été ouvert par les fifres et tambours de l'Empiro suivi des élèves de La Plaine – Dardagny et Russin avec leur superbe chapeau-pavot et autres décorations qui avaient fière allure.

Un grand chapiteau attendait tout le monde pour la partie officielle. Celle-ci est ouverte par Monsieur le Maire Alain Hutin puis chants et danses des enfants ont animé cette cérémonie. Comme à l'accoutumée, la partie musicale était assurée par le BBDR. Les réjouissances ont continué avec plusieurs jeux disposés autour de l'école puis Nicolas Tankoff, chanteur-musicien, a animé la soirée. La Jeunesse a organisé les repas. La fête fut belle sous le ciel bleu azur du Mandement, même sans lâcher de ballons qui a succombé aux exigences écologiques, car ce jour, n'est-il pas le plus attendu de toute l'année scolaire ?

Un grand merci aux associations qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Afin de réduire l'empreinte écologique de la manifestation, les parents ont été invités à apporter leurs couverts et services pour le repas. Les verres ont été consignés.





Cycle d'Orientation : La commune a ainsi octroyé 7 subventions de Fr. 300,- pour les abonnements CFF/TPG pour les élèves de Russin fréquentant le CO de Montbrillant.

Bus pour le regroupement scolaire Dardagny-Russin : Coût pour l'exploitation de la ligne X en 2019 : Fr. 11'350.--, pour Russin. Depuis la rentrée 2012-2013, les TPG ont exigé que chaque enfant soit muni d'un abonnement. La subvention du DIP pour la commune de Russin s'élève à Fr. 5'675.--, pour l'année 2019.

Bus pour les cours de piscine : Depuis la rentrée scolaire 2017-2018, les communes de Dardagny et Russin ne financent plus le déplacement des élèves en bus à la piscine de Satigny. Ces transports étaient assurés par l'entreprise Globe Limousine SA.

Activités parascolaires, (GIAP) encadrement des enfants : Depuis septembre 2016, le parascolaire a quitté l'ancien pavillon des travaux manuels de l'école de La Plaine pour emménager à la salle polyvalente de Dardagny. Un petit local détente-repos a été créé sur la mezzanine et l'ancien local de la jeunesse lui a également été attribué.

Nous relevons cette année en moyenne une participation d'environ 40 enfants par jour qui sont accueillis de 15h50 à 17h50, sous la responsabilité de Dominique Steiner, Emmanuelle Wenger, Rita Passaseo-Grunig, Aline Rouaux Fuser, Stéphanie Papaioannou, Corinne Raclet et Aurelia Calo, animatrices du GIAP.

La cotisation 2019 du GIAP pour la commune de Russin s'élève à Fr 37'987.

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL EN FAVEUR DE LA JEUNESSE DES COMMUNES DE DARDAGNY ET RUSSIN

Afin de pouvoir structurer et organiser de manière contractuelle et durable la gestion de la crèche intercommunale, les communes de Russin et Dardagny ont décidé, en octobre, 2015, la création d'un Groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des deux communes. Depuis la rentrée 2017-2018, ce groupement gère la crèche mais également le parascolaire (gestion des cuisines scolaires), situés à Dardagny et le local des jeunes (hors salaires), situé à La Plaine.

Restaurant scolaire : Depuis la rentrée de septembre 2018, les cuisines scolaires sont gérées par le groupement intercommunal en faveur de la jeunesse des communes de Russin et Dardagny.

Les communes de Dardagny et Russin participent à hauteur de $\frac{3}{4}$ et $\frac{1}{4}$ respectivement, à la mise à disposition des locaux, au paiement annuel de la subvention du GIAP et la prise en charge des salaires de Mmes Cathy Bornet et Carmelina Barradas Riccio, et Maria Da Gloria Meireles Andrade chargées de la mise en place, de régénérer les menus, de la vaisselle et du rangement au foyer de la salle polyvalente de Dardagny.

Le Groupement gère les commandes auprès de la Fondation PRO qui est le fournisseur de notre restaurant scolaire et assure des repas au label « Fourchette verte ».

Le service est assuré par sept à huit animatrices du GIAP. Une dizaine de bénévoles se relaient pour aider au service.

Le nombre de familles inscrites pour l'année scolaire 2019-2020 est de 103, pour un total de 139 enfants.

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Dardagny	71	81	79
Russin	13	17	13
France et hors commune	12	9	11
Total familles	96	106	103
Total enfants	130	148	139

Le nombre de repas servi oscille entre 85 et 105, animateurs, personnel communal et bénévole compris.

Le coût d'un repas et de l'accueil est de Fr. 15.- (décomposé en Fr. 10.- pour le repas et Fr. 5.- pour le GIAP). L'accueil du soir coûte Fr. 7.- dans lequel est compris un goûter.

La participation de la commune de Russin pour le restaurant scolaire s'élève à Fr. 13'169.00.

«Too Good to Go » retourne à l'école dans les communes de Dardagny et Russin !

La fin du gaspillage est annoncée par le groupement intercommunal en Faveur de la Jeunesse des communes de Dardagny et Russin. Too Good To Go est un mouvement de lutte contre le gaspillage alimentaire qui vise à créer une communauté où chacun peut agir au quotidien pour le réduire. Dans cet objectif, Too Good To Go a développé une application mobile qui connecte les commerçants aux consommateurs.

Grâce à son application gratuite, le mouvement Too Good To Go a réussi à sauver plus de 470 000 repas de la poubelle en Suisse. La cantine scolaire des communes de Dardagny et Russin suit également la tendance en proposant ses invendus à petit prix sur l'application plutôt que de les jeter à la poubelle.

Après les entreprises, les écoles s'y mettent : maintenant, c'est au tour des cantines scolaires de se lancer.

Les bénéfices récoltés grâce aux paniers sauvés seront utilisés dans une démarche éducative et écologique.

Réaménagement partiel du sous-sol Restaurant scolaire – cuisine – cellier à Russin

Une étude de faisabilité a été donnée à KMS pour objectif de définir les possibilités de transformation – rénovation du sous-sol de l'Ecole de Russin, dans le but d'y aménager un restaurant scolaire faisant actuellement défaut dans la commune.

Le programme comprend l'aménagement de la cuisine et la création d'une salle de restauration scolaire pouvant accueillir environ 25 à 30 écoliers les midis.

Les appareils récents comme le lave-vaisselle, armoires frigorifiques et fours/chauffe plats sont à conserver. Seront changer les fourneaux et les éviers notamment.

L'accès à la chaufferie, passant par le dépôt des maîtres, n'est pas conforme aux directives de protection incendie.

La prestation des spécialiste jusqu'à l'autorisation de construire a été délivrée au bureau d'architecte KMS : Fr 31'200.--.

Le total des devis pour la création du restaurant scolaire s'élève à Fr 836'300.—

CRECHE L'Ô VIVE

L'ouverture de la nouvelle crèche l'Ô Vive a eu lieu à la rentrée scolaire de septembre 2017. Elle est gérée par le groupement intercommunal en faveur de la jeunesse de Dardagny-Russin. La crèche accueille des enfants de 4 mois à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30. Chaque commune membre a réservé un nombre de places au sein de la crèche (15 places pour Dardagny et 5 places pour Russin).

Composition du bureau du groupement au 31.12.2019 :

Présidente : Anne Zoller, adjointe à la commune de Dardagny
 Vice-présidente : Suzanne Serafini, adjointe à la commune de Russin
 Secrétaire : Barbara Marquis, citoyenne de la commune de Russin

Membres du groupement au 31.12.2019 :

Dardagny Alix Rivoire, conseillère municipale
 Isabelle Guyot, citoyenne
 Potter Van Loon, citoyen

Russin Sylvie Desbaillet, conseillère municipale, présidente de la commission
 petite enfance de Russin
 Guy Julini, conseiller municipal
 Barbara Marquis, citoyenne
 Martin Klossner, citoyen

Séances du Groupement

	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Séance du bureau	9	10	8	9
Séance du Groupement	15	16	2	2

Personnel du groupement au 31.12.2013 :

Direction :	Madame	BERGER	Natacha	(60%)
Educatrices :	Madame	BERGER	Natacha	(20%)
	Madame	CASONATTO	Catia	(60%) jusqu'en avril 2019
	Madame	ABBE	Nathalie	(60%) dès mars 2019
	Madame	DERSI EL OUKYLY	Lamia	(50%)
	Madame	FROUIN	Aurélie	(60%)
	Madame	GANDOLFI	Mélanie	(60%)
	Madame	MOGET	Laure	(80%)
ASE :	Madame	DELL'ANNA	Elena	(60%)
	Madame	DUPERRIER	Aurélie	(60%)
	Madame	BOUAOUAJA	Shadya	(20%)
Auxiliaires :	Madame	RODRIGUEZ	Estella	(80%)
Aide :	Madame	KELLER	Sarah	(80%) jusqu'en juillet 2019
	Madame	MARTINEZ	Asia	(80%) dès août 2019

La Crèche l'Ô Vive a accueilli un stagiaire 1^e année de ESEDE (Ecole Supérieure d'Educatrices et d'Educateurs de l'Enfance) pendant 2 mois et une aide à 20% a été embauchée.

Les normes répondent à la dotation de personnel demandé par le SASAJ, soit 330% d'éducatrices et 220% d'ASE et auxiliaires.

Le profil d'aide est particulier et doit répondre à des normes bien précises, avoir entre 18 et 22 ans, avoir en plus le niveau secondaire 2, être embauché pour une année et être en attente d'entrée à l'école ESEDE (Ecole supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance).

Groupement Intercommunal

Le Groupement intercommunal n'emploie plus de collaborateurs. La gestion des contrats parents, les ressources humaines ainsi que de la facturation et la comptabilité de la crèche de l'Ô Vive sont assurés par le Groupe pop e poppa service famille.

La comptabilité et le recouvrement du restaurant scolaire sont effectués par le bureau du Groupement intercommunal



La crèche de l'Ô Vive accueille les enfants de 4 mois à 4 ans (âge de la rentrée scolaire)

Occupation par commune

Commune	2017		2018		2019	
Age	Dardagny	Russin	Dardagny	Russin	Dardagny	Russin
4 mois à 1 an	4	3	4	1	4	3
1 an à 2 ans	8	1	6	3	5	1
2 ans à 4 ans	13	5	14	5	16	4
Nb d'enfants	25	9	24	9	25	8

Occupation par jour

Nb d'enfants	2017		2018		2019	
Jour	Matin	Matin	Après-midi	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	20	20	18	19	20	20
Mardi	20	20	20	20	20	20
Mercredi	19	18	17	20	20	17
Jeudi	20	20	20	20	20	20
Vendredi	19	20	19	19	20	17
Taux moyen	98%	98%	94%	98%	100%	97%

Le taux moyen de fréquentation pour la période 2019-2020 est d'environ 98.5%.

Le coût d'une place à la crèche de l'Ô Vive est de Fr. 48'800,-, dont Fr. 22'500,- sont subventionnés par les communes. Ces sommes correspondent aux statistiques fédérales sur les coûts moyens des places de crèches en Suisse.

- Les pensions parents de Fr 326'664.- couvrent 33.6% des charges
- La subvention OFAS de Fr 94'095.- couvre 9.7% des charges
- La subvention du FI de Fr 100'000.- couvre 10.3% des charges
- La part des communes soit Fr 450'000.- couvre 46.3% restant.

Comptes 2019 du groupement

		Fr.	Fr.
Revenus	Taxe d'inscription et écolage crèche		326'663.75
	Taxe d'inscription et écolage cuisines scolaires		95'407.20
	Produits extraordinaires		800.00
	Subvention GIAP		13'980.75
	Subvention des communes Dardagny et Russin		450'000.00
	Subvention du Fonds Intercommunal		100'000.00
	Participation OFAS		94'094,50
Charges	Salaires administratifs et d'exploitation	786'630,40	
	Charges animation et matériel	40'037.90	
	Achat repas pour restaurant	106'516.55	
	Autres charges d'exploitation	151'063.04	
	Charges financières	482.20	
	Total revenus		1'080'946,20
	Total charges	1'084'730.09	
	Résultat		-3'783.89

SOCIETES LOCALES

La vie associative de notre commune est toujours animée par de nombreuses sociétés et associations tant culturelles que sportives. Nous vous en communiquons les noms des responsables :

Sociétés de Russin :

Paysannes et femmes rurales de Russin
Fête des vendanges
Papyrus, groupe de recherches historiques de Russin
Compagnie des Pompiers de Dardagny-Russin
Amicale des sapeurs-pompiers de Russin

Président(e) ou responsable

Sandrine Demuylder et Eliane Sandmeier
Christian Tièche
Noëlle Vuadens
Cap Vincent Heiniger
Pierre-Alain Rossi

Sociétés de Dardagny :

FC Donzelle
Club sportif du Crozat

Pierre-Yves Zumbach
Anne Zoller

Sociétés culturelles et diverses Russin-Dardagny :

Big Band Dardagny-Russin
Association Amarcordes
Jeunesse mixte Dardagny-Russin
Association des parents d'élèves (APE)

Eddy Jotterand
Michel Kiener
Jérôme De Rham
Caroline Poulin

Société du Mandement :

Société des Carabiniers réunis Satigny-Dardagny-Russin
SFG Mandement-Gym
CCT Mandement Tennis de table

Luc Vesin
Aurélien Porchet
Juan Cervera

CULTURE

Le Bibliobus de la Ville de Genève vient dans la Commune une fois par mois le lundi de 14h00 à 17h00h depuis septembre 2011. Il est stationné derrière le préau de l'école de Russin. La prestation annuelle pour 2019 s'élève à Fr. 14'030.--.



	2012	2013	2014	2015	2017	2018	2019
<i>Livres prêtés aux adultes</i>	64	47	80	183	41	35	27
<i>Livres prêtés aux enfants</i>	483	535	426	349	81	234	446
Totaux	547	582	506	532	122	269	473
<i>Inscriptions adultes</i>	6	1	0		3	3	0
<i>Inscriptions enfants</i>	1	2	0		2	2	3
<i>Fréquentation moyenne par tournée</i>	28	36.4	28	28.33	11.1	26.9	47.3
<i>Fréquentation totale adultes + enfants (pers.)</i>	310	328	258	170	121	101	136
<i>Nombre de passages du bibliobus</i>	11	9	9*	6*	11	10	10

(*) 1 x annulé pour cause de neige

Comparé à 2017 et 2018, il y a moins de lecteurs par contre, ils prennent plus de livres !

Autorisations des manifestations délivrées par les communes : La loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement, a été modifiée depuis le 1^{er} janvier 2016. Dorénavant, les autorisations pour toutes les manifestations (bal, projection de matchs, 1^{er} août, margoton, etc) seront délivrées par la commune si la manifestation ne compte pas plus de 1500 personnes. Jusqu'à présent, les communes se limitaient à donner un préavis pour l'utilisation du domaine public. Les documents seront toujours disponibles sur le site de l'Etat de Genève.

La Fête des Vendanges fait partie des manifestations d'importance cantonale autorisée par le canton.

Manifestations culturelles et autres

«Fête de la Mémère hiver » 24 mars 2019 : organisée par les Femmes paysannes et rurales de Russin.



Notre Mémère hiver nous a prédit un été 2019 caniculaire.
Et elle a eu encore une fois raison !!!!!



Contes à rebours Dans la tradition des veillées d'autrefois, les portes des maisons de la commune se sont ouvertes cette année encore, pour y accueillir conteurs et conteuses, ainsi que tous ceux qui avaient envie de replonger un peu dans le passé. Ces soirées ont eu lieu du 1^{er} au 23 décembre. Chaque soir, les contes à rebours s'ouvrent vers l'Inconnu... Nos remerciements vont au groupe des organisatrices. Depuis plusieurs années, la commune soutient cette activité. En 2019: Fr. 720.00.

Fête de la Musique : 21 juin 2019 : Organisée par le FC Donzelle, concert du BBDR et DJ BNJ. Bravo aux organisateurs, artistes et bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette merveilleuse soirée à Russin. Soutien de la commune : Fr 3'500.00. La commune a pris à sa charge repas et boissons des 25 musiciens soit Fr 625.--.

Fête du 1^{er} août : Elle s'est déroulée à Dardagny. Le Big Band de Dardagny-Russin a ouvert les festivités en accueillant les communiers de Russin et Dardagny au Château de Dardagny par une production musicale. Cérémonie officielle présidée par M. le Maire Pierre Duchêne, allocution de M. Christian Bavarel, Député et le cantique suisse entonné par l'assistance. Clôture de la cérémonie officielle par un feu d'artifice et le feu de joie. La soupe traditionnelle et les grillades sont servies par les sapeurs-pompiers et les paysannes et dames rurales de Dardagny ont vendu des pâtisseries faites maison. Un bal populaire gratuit, animé par J.Kirby's Band a divertifié les participants de cette manifestation. Très belle Fête Nationale.

25 août – repas estival : 28^{ème} édition du repas estival. Quelques 172 russinoises et russinois se sont retrouvés le dimanche à midi dans la région de Bouffard à Russin. Ce magnifique endroit a été très apprécié des habitants qui garderont un bon souvenir de cette journée.

Nos habitants ont pu apprécier un repas composé de brochettes, terrines, cornichons, rôtis et diverses salades, concocté par les conseillères et conseillers accompagnés de leurs conjoints, tout ceci sous la houlette de notre charmante adjointe, Mme Suzanne Serafini. Merci à tous ceux qui ont œuvré afin que cette magnifique journée, pleine de gaieté, reste parmi les moments privilégiés de notre vie communale.

Samedi 14 et dimanche 15 septembre : 57^{ème} Fête des vendanges à Russin (voir pages 40 et 41)

26 septembre : La nuit est belle à Russin Quand les étoiles jouent à cache-cache avec les nuages

Malgré quelques nuages qui obstruaient parfois la vision majestueuse des constellations.

La Commune a invité la population russinoise à partager le verre de l'amitié à l'éclairage d'antan afin de profiter de cette unique nuit magique sans éclairages publics dans le canton.

La nuit était belle à Russin ce soir-là.



1^{er} juillet 2019 - Place du Mandement à Russin - Les chevaliers de la Table ronde» opéra-bouffe du compositeur Hervé



Les chevaliers de la Table ronde» opéra-bouffe du compositeur Hervé. Pour sa 5e édition, la Route lyrique – lancée par la maison vaudoise – exhume ainsi une opérette pour la faire voyager à travers toute la Suisse romande. Soit une vingtaine de représentations en tout, dont celle du 1^{er} juillet sur la place du Mandement de Russin. Les sapeurs-pompiers de Russin organisent la buvette.

Une très belle soirée malgré un vent décoiffant.

Autres manifestations diverses

Samedi 11 mai	Concert annuel du Big-Band de Dardagny-Russin – salle polyvalente à Dardagny
Samedi 18 mai	Bal de printemps organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Russin
Vendredi 24 mai	Fête des voisins
Samedi 25 mai	Caves ouvertes
Dimanche 26 mai	Marché du Terroir: organisé par les Femmes paysannes et rurales de Russin. Ce fut un magnifique succès pour le marché
Jeudi 20 juin	Séance publique d'information : prévention de vols et cambriolages par la police de proximité
Du 4 au 27 octobre	Exposition de peinture, œuvres des résidents des EMS du Mandement, Villa Mandement et de La Plaine à la Mairie de Russin
Samedi/dimanche 18 et 19 octobre	Course de Côte de Verbois organisée par le Norton Club
Jeudi 14 novembre	Séance de présentation de fin de législature 2015-2020
Du 28 novembre au 1 ^{er} décembre	Exposition d'aquarelles de Mme Marie Peillex et M. Roger Hauser, poterie de Mme Liliane Piovano
Samedi 30 novembre	Décoration de l'arbre de Noël par les conseillers municipaux
Samedi 14 décembre	Soupe traditionnelle et inauguration du Léman Express
Vendredi 20 décembre	Concert de Noël animé par le BBDR Dardagny-Russin au Restaurant Le Vignoble Doré

PRIX DU MANDEMENT

Depuis 2014, les communes du Mandement (Dardagny, Russin et Satigny) attribuent le « Prix du Mandement ». Ce prix, d'une valeur de Frs 200.--, récompense chaque élève de classe terminale des établissements scolaires de l'enseignement post-obligatoire, pour autant qu'il habite sur l'une des trois communes et qu'il obtienne la meilleure moyenne annuelle, mais au moins équivalente à la note de 5.00. Prix Mandement 2019 / 2020, il y a eu 4 lauréats à Russin. Toutes nos félicitations à Elodie Bertherin, Marine Kuhn, Matthieu Membrez et Rocco Ventruto.

ACTIVITES SPORTIVES



Sorties Samedis de ski 2019 - Satigny-Russin-Dardagny

Ces sorties, au nombre de 5, ont été organisées par les communes du Mandement avec pour destination la station des Contamines-Montjoie, la neige y est assurée. Adultes et enfants y ont participé soit en qualité de skieurs ou comme marcheurs et accompagnateurs.

Le prix est de Fr 35.- pour les adultes et de Fr 30.- pour les enfants (comprenant le déplacement en car et l'abonnement de ski). Pour les déplacements sans abonnement de ski, le coût est de Fr 10.-.

La participation de la commune de Russin est de Fr 907.85.

SERVICE SOCIAL

Traditionnelle visite de Noël aux personnes âgées, seules ou malades : L'exécutif a proposé, pour la troisième année, une formule conviant les personnes âgées, seules ou malades à un repas pris en commun au restaurant « Le Vignoble Doré ». Cette journée a eu lieu le 7 décembre 2019 et a été fortement appréciée par nos 7 participants qui ont pu partager cet agréable moment donnant l'opportunité d'échanges d'idées très appréciées.

Repas des aînés : Le 21 novembre 2019, pour cet agréable rendez-vous annuel, nos 48 aînés ont été conviés à la salle communale. Le thème de la journée « Les trains ».

Comme l'année précédente, le traiteur « Palais Création » nous a servi un repas exquis.

Au menu : Harmonie de féra fumée du lac enrubannée de viande séchée, lit de lentilles de Sauverny, vinaigrette vierge; cubisme de noix de veau mijotée de morilles et champignons bouton, fines asperges vertes et riz noir vénéré; sélection de fromages, Géométrie de vacherin glacé aux framboises, nage de fruits rouges, Café et Pousse-Café.

Puis les enfants de l'école enfantine ont apporté la fraîcheur de leurs chants et poésies à nos aînés. Concernant l'animation, entre rigolades et émotions, la tombola est venue agrémentée ce moment de convivialité. Nos papys et mamys ont terminé cette magnifique journée totalement ravis. Un très grand bravo à Mme Suzanne Serafini pour cette admirable organisation et à tous les membres du conseil municipal qui prennent grand soin de nos personnes âgées.



Sortie des aînés de Dardagny-Russin : Visite du Jardin botanique et descente du Rhône Genève/Verbois en bateau

En ce jour du 13 juin 2019, tout commence à La Plaine, montée à Dardagny, halte à Russin: le car et un petit bus sont pleins ! 56 aînés y ont participé.

Pause-café-croissants à la guinguette du Jardin botanique nichée dans les rhododendrons, le lac et le Mont-Blanc pour décor. Trois groupes se forment : le premier se dirige vers la bibliothèque, l'une des plus importantes au monde pour la science botanique et qui renferme des ouvrages aussi prestigieux que rares ; le second prend la direction de l'herbier abritant 6'000'000 d'échantillons, héritier d'une longue tradition botanique genevoise remontant au XVIIIe siècle, et le troisième vagabonde à travers le Jardin, musée vivant avec ses magnifiques collections de plantes vivantes. De telles visites aiguissent l'appétit et c'est au fameux restaurant du Creux-de-Genthod, que prend place la joyeuse équipée des Aînés.

Grâce à la conduite experte de Jocelyne, chauffeur du car qui se joue de la circulation au volant de son mastodonte, le car dépose son monde à la Jonction ; embarquement immédiat pour la descente du Rhône jusqu'à Verbois : croisière idyllique s'il en est, dépaysement assuré, le Rhône en majesté se donne des airs d'Amazonie, juste inouï, on a peine à croire que l'on est aux portes de Genève ! Et ce n'est pas fini, les surprises se succèdent : fraise sur le gâteau, le goûter dans le jardin de la Mairie de Russin. De quoi faire frémir les papilles les plus gourmandes ! Ajoutez à ces enchantements, un soleil radieux, des sourires sur toutes les lèvres, les plus beaux paysages du canton dans les yeux et des souvenirs plein la tête, c'était la sortie des Aînés de Dardagny et de Russin 2019.

Ils étaient accompagnés par 6 membres des exécutifs et municipaux de nos 2 communes. Participation de Russin : Fr 4'270.85.

Nonagénaire : Pas de nonagénaire en 2019

Familles d'accueil pour les enfants : La commune n'a pas rejoint la structure de « L'accueil familial de jour Meyrin, Vernier, Mandement » pour la petite enfance de 0 à 12 ans suite au changement de la loi qui concerne la professionnalisation de cette fonction. Pour adhérer à cette structure un montant de Fr. 5'000.00 est demandé. Il n'y a pour l'heure aucune famille d'accueil de la commune inscrite auprès de cette association. Si le besoin se fait sentir, la commune soutiendra les mamans de jour.

Centre Actions sociales et de santé/Meyrin: Depuis début 2007, notre commune dépend du CAS Meyrin. Le centre est géré par l'Hospice général. Il se situe dans le quartier de Meyrin : Rue des Vernes 20, 1271 Meyrin, Tél 022 420 65 30, email : Cas-meyrin@hospicegeneral.ch

Dons pour associations en Suisse:

La commission sociale s'est réunie en novembre 2019 pour étudier les dossiers de demandes de subvention reçues.

61 dons à des œuvres de bienfaisance en Suisse ont été versés pour un montant total de Fr 7'220.--.

Billet du FC Servette

La mairie de Russin a participé également au soutien du FC Servette marquant le retour du club en première division du championnat de Suisse de football depuis la relégation survenue à la fin de la saison 2012-2013. 2 billets par match se déroulant à domicile sont gracieusement offerts par la Commune aux habitants de Russin Coût Fr 1'100.--.

Aide humanitaire à l'étranger :

La commission sociale s'est réunie en novembre 2019 pour étudier les dossiers de demande de subvention reçus. Les structures œuvrant en faveur des enfants, des femmes et du développement durable (éducation, santé, gestion des ressources naturelles) ont reçu un soutien

Une aide s'élevant à Fr 20'000.- a été versée à 8 organisations, soit :

- Association des communes de	1'000.-
- Champagne pour aide au centre de formation à Pô au Burkina Faso	
- Les Copains Crayons	1'000.-
- Association Ses Yeux	
- Couleur Planète	3'000.-
- Association Métissage	5'000.-
- Association Mate Cocido Argentine	2'000.-

- Taaro ke bacche (Mme Bisson) - Inde	1'500.-
- APECIH - Himalaya (Mme Sudan)	1'500.-
- Association Aetto Suisse	5'000.-

Participation au stade de La Plaine

Le Conseil municipal a accepté d'octroyer une subvention d'investissement pour la rénovation du stade du Moulin à La Plaine, commune de Dardagny pour la somme de Fr 200'000.--, répartie ainsi : Equipement d'exploitation : fr 163'000.—plus les honoraires liés à cette prestation soit un montant total de fr 200'000.--. La commune n'entrera pas en matière sur les frais d'entretien de ces installations.

Le Club des enfants de Russin est le FC Donzelle, il y a un lien direct avec nos jeunes et le stade.

L'implication des russinois au FC Donzelle est très importantes, cela fait partie de la vie sociale et sociétale

Le Conseil municipal a accepté ce soutien et s'est engagé à soutenir la commune de Dardagny pour la réalisation du stade.

Piscine intercommunale de Pré-Bois

Le projet Pré-Bois, porté par le conseiller administratif meyrinois Jean-Marc Devaud, prévoit la construction d'une piscine couverte de 50 mètres à l'horizon 2022-2023. Elle comportera huit lignes d'eau et sera divisible en deux bassins de 25 mètres, dont l'un équipé d'un fond amovible. À cela s'ajoute une pataugeoire de 100 m2. Le tout est devisé à environ 30 millions de francs. Les promoteurs participent au budget annuel de fonctionnement, la Fondation meyrinoise du Casino verse une subvention de 5 millions, l'Association des communes genevoises offre un apport de 3 millions et le Canton met gratuitement à disposition le terrain de 5000 m2.

Russin refuse d'adhérer à la Fondation intercommunale de Pré-Bois, chargée de réaliser la piscine de Pré-Bois à Meyrin.

FONDATION INTERCOMMUNALE DES COMMUNES DE SATIGNY, RUSSIN ET DARDAGNY POUR LE LOGEMENT ET L'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES « RESIDENCE MANDEMENT »

En 2004, la Résidence du Nant d'Avril a été intégrée dans l'organisation de la Fondation intercommunale des communes de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées "Résidence Mandement". Ces deux entités fonctionnent en tant que Sàrl.

En date du 5 octobre 2016, tous les résidents (37) du Nant d'Avril ont emménagé dans le nouvel EMS de La Plaine. Ce transfert a été organisé avec l'aide des Services de la Protection Civile.

Entre le 5 octobre et le 15 novembre, 55 nouveaux résidents s'y sont également installés.

La Villa Mandement



La Villa Mandement a ouvert ses portes au mois d'avril 2018, elle peut recevoir 30 résidents. Une équipe de soins spécialisée en psychiatrie en fait partie. Ancien « Nant d'Avril » et aujourd'hui annexe de la Résidence Mandement, sa vocation est d'accueillir des pensionnaires en perte d'autonomie et n'ayant pas atteint l'âge AVS.

La Villa est une structure ouverte, réfléchi et pensée pour offrir à ces personnes un lieu de vie adapté à leurs besoins, sachant que les jeunes résidents n'ont pas les mêmes besoins que les personnes plus âgées.

La Villa Mandement et la Résidence Mandement ont prévu de prendre le temps d'échanger et de partager leurs pratiques et compétences, afin de créer une cohésion entre elles.

Au niveau de la Villa, cette année a été la première année de roulement avec un taux d'occupation à 100 %. Cette année a permis la mise en place du cadre thérapeutique, du développement des activités, de supervisions avec les infirmiers, la mise en place de groupe de parole et de divers ateliers d'animation, le tout contribuant à une amélioration notable de la qualité de la prise en charge des patients avec des nettes améliorations cliniques observées chez les résidents.

Au 31 décembre 2019, la Villa Mandement comptait 30 résidents :

La moyenne d'âge des résidents présents à cette date s'élevait à 57,20 (57, 29 pour les femmes et 57,08 pour les hommes).

Résidence Mandement

Maison pour personnes âgées à Satigny - 45 lits - Ouverte en octobre 1998. Directrice : Lijana Krsteva.

En 2019, la moyenne d'âge des résidents présents à cette date s'élevait à 87.31 ans (88 ans pour les femmes et 84.90 pour les hommes). 19 pensionnaires étaient âgés de 90 ans et plus.

Résidence La Plaine (ouverte en octobre 2016)

Maison pour personnes âgées et pour personnes âgées atteintes de déficiences tant physiques que mentales - 92 lits – Directrice : Brigitte Mottet

Cela fait maintenant 38 mois que la cuisine Eldora de la Résidence La Plaine a allumé ses fourneaux pour ses 92 résidents.

L'année 2019 a été riche en événements : La chandeleur, la fête du printemps, de l'été, le jeûne genevois, l'escalade, la fête de Noël pour les résidents et leur famille, des repas pour l'IEPA ...

Le restaurant de la Plaine produit en plus 20 repas pour les enfants de la crèche voisine ainsi que plusieurs repas par jour pour nos voisins de l'IEPA

Le restaurant de la Résidence La Plaine a été certifié GRTA (Genève Région -Terre Avenir) ce qui est une garantie de l'approvisionnement et la consommation de produits issus de l'agriculture genevoise.

		Comptes 2018	Comptes 2019
<u>Produits</u>	Location immeuble	624'000,00	672'000,00
	SIG éco 21	16'957,00	0,00
	Rétrocession Eldora SA	997,00	0,00
	Autres locations	0.00	154.85
	Facturation à Régie Naef (consom Kwh)	0.00	95'344.85
	Total des produits d'exploitation	641'954,00	767'499.50
<u>Charges</u>	Entretien, réparation installations fixes	44'965,95	42'003,80
	Frais de bureau, administration	4'987,75	4'943,45
	Assurances	17'020,50	18'287,70
	Honoraires consultant	0.00	7'269.00
	Services Industriels de Genève	0,00	152'504.10
	Divers	42'440,45	0.00
	Total des charges d'exploitation	109'414,65	225'008.80
	Résultat d'exploitation	532'539,35	542'490,70
<u>Résultat financ.</u>	Charges financières	35.67	69.84
<u>Amortissement</u>	Amortissement	274'704,34	186'012,41
	Bénéfice de l'exercice	257'799,34	356'408,45

BÂTIMENTS

Principaux travaux effectués

Mairie de Russin

Photo aérienne Blaise Lambert (tous les 10 ans, des photos sont prises afin de présenter l'évolution de l'aspect général de la commune) : Fr 641.-

Nouveau local d'archives

Entreprise Kaech, démontage, évacuation, installation électriques : Fr 3'214.75

Fer d'Auré : mise en place d'une serrure porte local archives Fr 715.75

Extincteur local archives et mairie : Fr 450.20

Pro Métal : mise en place du compactus : Fr 15'616.50

Banc circulaire

Peinture : Fr 870.—

Lave-vaisselle de la salle communale

Recatec : changement de lave-vaisselle : Fr 2'946.85

Congélateur

Le local congélateur a une capacité de 109 cases située dans la nouvelle partie des sous-sols, avec un accès facile près du garage.

Nous avons d'excellents retours des utilisateurs.

84 cases sont louées pour 2019. Un encaissement de Fr 3'900.--.

Plusieurs règlements manifestation, directive financière, directive exécutif ont été élaborés,

ROUTES – EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Principaux travaux d'entretien effectués

L'entretien courant de notre réseau routier se poursuit par la réparation de divers trous et fissures. En 2019, il n'y a pas eu de grandes dépenses.

Swisscom

Swisscom poursuit massivement l'extension du réseau haut débit en Suisse. Actuellement les travaux de renforcement ont lieu sur notre commune par de la fibre optique pour une diffusion plus rapide d'internet.

Verbois

Les ânes appartenant à une habitante de Russin se sont pris d'une nouvelle passion culinaire en dégustant les écorces des arbres ce qui les a probablement affaiblis puisqu'ils sont tombés lors des dernières intempéries. L'abattage des peupliers a été effectué. Il s'agit d'une coupe très particulière permettant ainsi à la faune d'aller s'y nourrir, les tas de branches sont éparpillés afin de permettre un compost naturel.

Nuisance sur la route de Verbois

L'Office cantonal des transports « OCT » doit toujours proposer des aménagements possibles pour réduire le bruit dans la montée. De nouvelles affiches ont été apposées afin de continuer à sensibiliser les pilotes aux nuisances subies par les riverains. A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse de l'OCT. Nous avons évoqués, à fin 2018, des actions notamment en faveur de la mobilité douce et d'une liaison cyclable entre Russin et Dardagny. A ce jour, pas de nouvelles.

Carrefour de Verbois

Toujours dans l'attente d'une proposition d'un giratoire dans le projet d'aménagement du carrefour de Verbois qui n'est pas retenue par la DGT pour le moment.

Réaménagement de la route du Mandement

L'autorisation de réaménagement est entrée en force. Au carrefour, sortie du chemin de la Croix-de-Plomb) la haie a été taillée, le panneau indicateur en limite de propriété a été remis afin d'améliorer la visibilité pour les véhicules et les personnes qui s'engagent sur la route du Mandement. Un réabornement a été refait.

Cimetière :

L'abattage d'un saule a été réalisé, cet arbre situé au fond du cimetière a poussé le mur d'enceinte et l'a fissuré.

Réfection du mur du cimetière angle sud-est par l'entreprise Maulini : Fr 8'966.03

Chemin de la Croix-de-Plomb

Réfection d'un regard au chemin de la Croix-de-Plomb par l'entreprise Béchaz : Fr 1'023.15

Déchets de jardins :

Une benne de 15m³ pour déchets compostables, située au chemin des Velours, sur le plateau vers l'emplacement du feu du 1^{er} Août a été apposée. Tous les déchets de jardins sont à déposer dans cette benne.

Emplacement containers

Les emplacements des containers de récupération au chemin de Serve et aux Bailleys ont été agrandis et aménagés, les containers PET supplémentaires ont été placés au chemin de la Croix-de-Plomb et à la route des Molards

Terrassement entrepris par l'entreprise Pauchard :

Aux Bailleys : Fr 700.—

Verbois : Fr 1'600.--

En 2019, Transvoirie a endommagé plusieurs containers. Transvoirie les a réparés à sa charge

Panneau public

Le panneau public a déplacé et apposé sur le mur pignon de l'immeuble de la Fondation du logement (devant l'escalier). Travaux entrepris par l'entreprise Maulini : Fr 2'510.15

Signalétique :

Modification et pose panneau signalétique par l'entreprise Colas SA au cimetière, gare de Russin et route des Molards : Fr 4'882.65

Déplacement panneau signalétique par l'entreprise Colas SA à La Chaumaz : Fr 2'510.15

Pose panneau «Ecole» - interdiction à l'entrée du préau par l'entreprise Signal Fr 1'464.70

Déplacement pose panneau indicateur et miroir au chemin de la Croix-de-Plomb par l'entreprise Maulini Fr 3'179.95

Déplacement Pose panneau par l'entreprise Colas SA, chemin Tattes-Mathys, Velours, Feuilletières: Fr 2'843.30

L'Aimant Rose 1 Tulipe pour la Vie: Une tulipe rose au milieu de sept tulipes blanches, parce qu'une femme sur huit est victime du cancer du sein.

La Commune participe à la campagne nationale « 1 Tulipe pour la VIE » initiée par l'association L'Aimant Rose.

En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans et 1 femme sur 8 en est victime.

En plantant 1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches, les communes symbolisent la proportion de femmes touchées par le cancer du sein et rendent hommage aux victimes et à leurs proches.

A Russin, une plate-bande située derrière l'épicerie Tea-room a été effectuée par notre cantonnier, M. Alvaro Marques.



Plus d'informations sur laimantrose.ch. La commune a versé un don de Fr 500.- à l'Association L'Aimant rose



Etude de stationnement dans le village

Le Conseil municipal s'est penché sur une étude de faisabilité du stationnement dans le village en donnant mandat au bureau d'études Trafitec.

M. Savary, en charge de ce dossier poursuit cette étude.

Devis : Fr 8'500.00.

Route du Mandement

Reprofilage de la route du Mandement (tronçon compris entre le chemin Pré-Jonas et l'entrée du village de Russin en direction de Satigny) a été effectuée en juillet 2018.

Dans un premier temps, l'étude s'est portée sur le centre du village, début du chemin de la Croix-de-Plomb, et du chemin Pré-Jonas, route Mandement, devant l'épicerie, chemin des Christophes. Ensuite l'étude s'élargira éventuellement pour le développement des alentours. Les points délicats à étudier sont : cheminement des piétons, débouché des véhicules sur la route du Mandement, stationnement sauvage, élargissement du trottoir route du Mandement.

L'élargissement provisoire du trottoir de la route du Mandement a été installé début du mois d'octobre. Les marquages, ligne de guidage et potelets ont été effectués.

Les plans d'aménagement routiers à l'étude pour la mise à l'essai « Zone 30 » ont été réalisés.

Cet essai a débuté en octobre 2018 pour prendre fin en septembre 2019, permettant ainsi une meilleure vision.

L'objectif de cet essai permet de vérifier le bon déroulement du trafic automobile du fait de la réduction de la largeur de la chaussée (au profit du trottoir élargi), en termes de fluidité du trafic et des vitesses pratiquées.

EMPLACEMENTS COMMUNAUX

Hameau des Bailleys

Abattage d'arbres peuplier sec« Environnement 2000 »	Fr 1'507.80
--	-------------

Abattage d'arbres peuplier ch. De la Fioule /La Chaumaz « Environnement 2000 »	Fr 969.30
---	-----------

Abattage d'arbres peuplier Verbois « Arboritech »	Fr 2'500.—
---	------------

Abattage d'un saule « Entreprise Mischler»	Fr 2'627.80
--	-------------

Arbre chemin des Feuilletière tombé dédommagement	Fr 250.--
--	-----------

Divers

Décoration florale dans la commune	Fr 1'093,80
------------------------------------	-------------

Achat de 6 bacs	Fr 580.--
-----------------	-----------

Consommation électrique de l'éclairage public de la commune de Russin

Avec l'augmentation du nombre de candélabres (+10 en deux ans) la consommation électrique de l'éclairage public a baissé de manière substantielle, preuve que les nouvelles technologies fonctionnent (LED).

La redevance annuelle pour 2019 s'élève à Fr 19'360.83.

La redevance est basée sur la distribution d'énergie électrique des consommateurs établis dans notre commune (art. 32 de la LSI 2 35 qui stipule « la redevance s'élève à 15% des recettes brutes pour l'utilisation du réseau électrique sur le territoire de la commune, encaissées pendant l'exercice considéré).

CIMETIERE

	Russin												
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépôt d'urnes	2	1	3	-	-	-	1	2	4	2	2	1	1
Nombre d'inhumations	1	0	1	1	1	--	1	--	--	--	1	1	1

La numérisation du plan du cimetière a été réalisée

CANALISATIONS

Assainissement – diagnostique du réseau d'assainissement

La réalisation du concept d'entretien du réseau secondaire des égouts (obligation légale) a été faite.

Le réseau est conforme à la loi.

Assainissement des eaux de la commune de Russin – SIG Concept

La Commune de Russin a décidé de déléguer l'exploitation de son réseau d'assainissement à SIG pour les années 2018 à 2022. Les égouts de notre village sont sains. Un curage des canalisations sera réalisé par segment afin de nettoyer les regards aux bords des routes.

Assainissement de Verbois

L'Etat assume financièrement l'étude de faisabilité et les coûts inhérents aux travaux ainsi que la partie des appels d'offre des mandants d'ingénieurs et de réalisation. La commune a reçu une garantie écrite de cette prise en charge par le FIA.

Par la suite, le collecteur devient propriété de la commune et l'entretien est assuré via le FIA.

Assainissement public de la route du Mandement

Les eaux pluviales du périmètre bâti compris entre la route des Molards et la route du Mandement sont évacuées au Ruisseau des eaux Chaudes par l'intermédiaire de canalisations privées et publiques d'assainissement et par leur écoulement dans les talus qui domine l'Allondon. Or ce talus montre une érosion significative depuis quelques années, probablement en raison de sa pente élevée et de la variabilité des débits, conséquence des surfaces imperméables.

Cette situation doit être corrigée afin de limiter la progression de l'érosion dans une zone de glissement superficiel.

CFF

Diminution des exutoires d'eaux pluviales à la suite des travaux réalisés par les CFF sur les champs situés en amont de la gare (côté Satigny). Les CFF se sont engagés à rapidement améliorer la situation actuelle en remplaçant certaines grilles et en refaisant l'entonnoir du collecteur principal. Une amélioration plus globale sera faite lors du réaménagement des quais prévu vers 2019.

VOIRIE

Levée des déchets

La levée se fait le vendredi en matinée.
Lorsque le vendredi est un jour férié le ramassage s'effectue le jeudi.



Ferraille ménagère

Levée 3 fois par an : mois de janvier, avril et septembre. Seule la ferraille ménagère est acceptée (ferraille industrielle exclue).

Déchetterie - Chemin des Christophes – centre de voirie :

Situé devant les locaux « feu » et « voirie », cet espace permet de déposer une très grande quantité de déchets :

Papier/carton, Pet, Verre, Eclairages économiques, Piles, Alu, Huiles, petits appareils électroniques, petites ferrailles, capsules Nespresso, déchets de cuisine.

Les gros appareils ménagers et électroniques (télévisions, réfrigérateurs, machines à laver, ordinateurs, etc.), ainsi que les meubles, canapés, la ferraille, etc. doivent être déposés dans un ESREC (espace de récupération cantonal), le plus proche de Russin est celui du Nant-de-Châtillon du mardi au vendredi de 14h30 à 19h30 et les samedi et dimanche de 09h30 à 17h00.

Containers à Verre / Papier / PET

Répartis dans la commune : aux Baillets, chemin de Serve, route des Molards, chemin de la Croix-de-Plomb.

4 containers à PET ont été complétés pour les secteurs Croix-de-Plomb, Molards, Verbois et Baillets.

P'tite poubelle verte

P'tite poubelle verte : 2 sites : voirie et route des Molards et déposé des patchs anti-odeurs dans les containers.

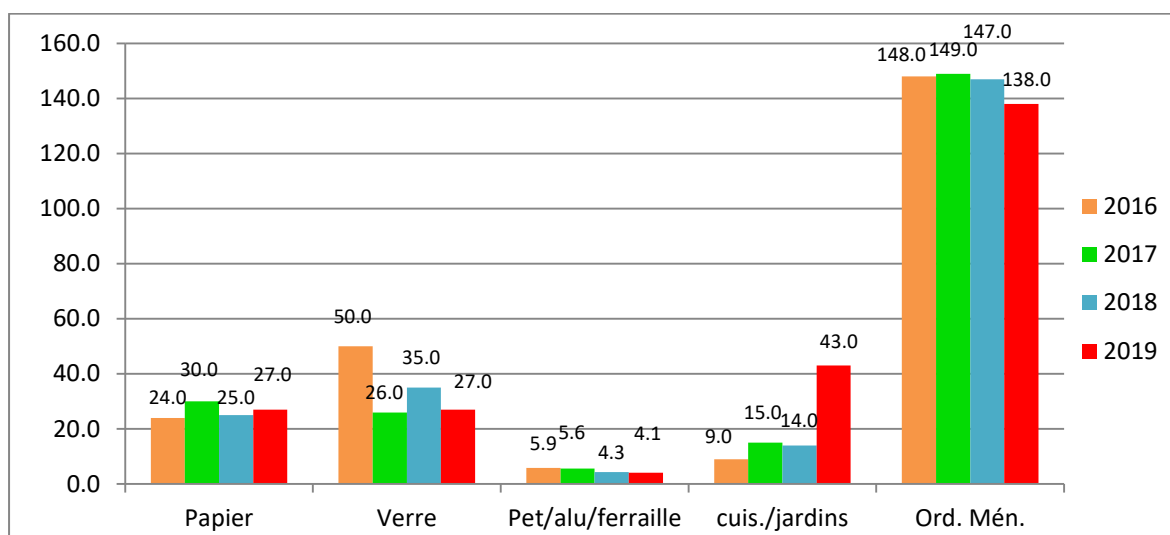
Route des Molards

Les déchets de jardins ne doivent plus être déposés à la route des Molards, mais dans les bennes prévues à cet effet au chemin des Velours. Les entreprises d'entretien des parcs et jardins et tous les professionnels doivent déposer les déchets vert sur le site de Châtillon, la déchetterie communale étant réservée aux privés. Une benne a été installée pour les déchets compostables.

Statistiques :

Déchets (en tonnes)	2016	2017	2018	2019	variations 18/19
Papier	24	30	25	27	+8,0 %
Verre	50	26	35	27	-22,9 %
PET / Alu / Ferraille	5.9	5.6	4.3	4.1	-4.7 %
Déchets cuisine/jardin	9	15	14	43	+207.1 %
Ordures ménagères	148	149	147	138	-6,1 %

Comparaison tonnage déchets



On constate les effets de l'action « petite poubelle verte » et de la mise en place de la benne à déchets de jardins avec une augmentation de 207.1. % du tri des déchets cuisine/organiques (soit de 14 t en 2018 à 43, t en 2019). Quant aux ordures ménagères, le tonnage pour l'année 2019 a baissé de 9 tonnes (soit - 6,1%) par rapport à 2018.

Seule l'entreprise Transvoirie assure la levée des ordures ménagères.

En offrant à la population un plus large choix de tri, cela devrait nous permettre de réduire la production d'ordures ménagères et obtenir un taux de recyclage de moins 50% d'ici 2019, condition impérative pour ne pas être soumis à la taxe au sac.

L'établissement d'un règlement « Gestion des Déchets » a été validé par le conseil municipal le 31 janvier 2017, entrée en vigueur le 3 mars 2017.

De nouveaux dépliants présentant les points de récupération ont été réalisés.

Gestion des déchets des entreprises: En 2017, le nouvel impôt de la taxe des poubelles des entreprises est entré en vigueur.

Déchets de cuisine : suite à la demande d'une régie et l'intérêt porté par un grand nombre de personnes, la commune a élaboré un règlement concernant les déchets organiques

L'opération de la « P'tite poubelle verte » a été lancée début 2017.

Afin de diminuer le volume des déchets, la commune a décidé de valoriser les déchets de cuisine en fournissant à ses habitants de « petites poubelles vertes ».

Quasi tous les ménages de la commune sont équipés d'une petite poubelle verte.



ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

La commune a délivré la subvention cantonale de Fr 250.- pour l'acquisition de vélos électriques jusqu'au 31 décembre 2018. 7 personnes ont acquis des vélos électriques en 2018.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, à l'achat d'un vélo cargo et remorque à vélo une subvention cantonale jusqu'à un montant maximum de Fr 500.- est délivrée, il s'agit d'une subvention cantonale.

Les conditions d'attribution sont simples : fournir une preuve ou justificatif d'achat et se rendre à la mairie de votre lieu de résidence.

PARKING SEMI-ENTERRE

Montant des dépenses 2017 : Fr 632'355.43 (montant cumulé Fr 6'448'489.-- depuis 2012).

Marquage au sol du parking et voies d'accès ont été réalisés en 2017.

Inauguration du parking semi-enterré de Russin le 24 février 2017

Le parking est en fonction depuis le 15 janvier 2017, sa capacité de 39 places a été augmentée à 41 places à fin 2018.

Compte d'exploitation parking

		Fr.	Fr.
<u>Recettes</u>	Encaissement loyers (place avec abonnement)	23'352.00	
	Recettes caisse parking	12'994.55	
	Total recettes		36'346.55
<u>Dépenses</u>	SIG eau-électricité	7'823.85	
	Divers contrats de maintenance et mise en place	12'172.55	
	caisse		
	Swisscom – barrière	1'958.30	
	Total dépenses		21'954.70
	Bénéfice d'exploitation		14'391.85

SERVICE DU FEU

La fusion des deux corps de pompiers volontaires des communes de Russin et de Dardagny a eu lieu le 26 juin 2010 sous la dénomination « groupement intercommunal pour l'organisation du corps de lutte contre les sinistres de Dardagny-Russin ».

M. Vincent Heiniger a remplacé M. Frédéric Hiller au poste de commandant de la compagnie le 1^{er} janvier 2019.

Rapport d'activités de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Dardagny-Russin pour l'année 2019

Le mot du commandant :

L'année 2019 a été relativement calme avec un nombre d'interventions stable par rapport aux années précédentes.

On constate une légère tendance à la hausse des incidents dus aux intempéries (inondations, chutes d'arbres ou de branches). Dans ces situations, la compagnie dispose des moyens techniques très appréciables des agriculteurs. Un effort particulier sera toutefois mis ces prochaines années afin de former un plus grand nombre de personnel au maniement de la tronçonneuse. Le nombre d'équipement de protection individuel sera également augmenté afin que les intervenants puissent se relayer sans être tentés de déroger aux prescriptions de sécurité.

La compagnie est également intervenue sur des feux de faible étendue (branches, détritus). Là également, nous avons commencé à renouveler nos lances à incendie afin de disposer d'un matériel moderne nécessitant très peu d'entretien et efficace même à faible débit.

Les effectifs sont stables, mais nous sommes toujours à la recherche de nouveaux sapeurs pour remplacer les futurs départs. L'encadrement doit également être renforcé. Le mouvement a été amorcé dès cette année avec la mise en place de rapports d'État-Major réguliers, ainsi que d'un « plan d'avancement ».

La formation des sapeurs suit son cours. On peut relever le gros effort consenti par nos membres qui font partie des forces de police et qui, grâce à leurs connaissances du système Polycom, ont mis à niveau la quasi-totalité de la compagnie.

Depuis cette année, un groupe de chauffeurs a été constitué. L'objectif est notamment de disposer de plus de personnes aptes à manœuvrer les véhicules avec remorques – dont certaines sont très lourdes – sans prendre de risques inconsidérés, particulièrement en situation d'urgence. Tous les membres de ce groupe passeront un permis remorque.

Autre fait notable, un rapprochement a été initié avec la CP46 de Satigny afin de collaborer pour assurer le service de piquet pour tout le Mandement. Il reste à formaliser ces démarches avec la rédaction d'un concept à faire valider auprès de l'OCCPAM.

Cette année, la compagnie a malheureusement été marquée par la perte du sapeur Fabrice Decorvet, décédé après une longue maladie. Nous regrettons également le départ du sapeur retraité Paul Arano.

Je remercie ici encore une fois les magistrats de nos communes pour leur soutien et leur confiance et les assure que notre belle compagnie 101 – au-delà de sa mission SPV – est toujours prête à s'engager dans les manifestations et la vie de nos communautés, notamment à travers les Amicales de Dardagny et de Russin.

Cap. Vincent Heiniger Cdt CP101 Dardagny-Russin

Au 31 décembre 2019, la compagnie 101 Dardagny-Russin compte 48 membres, dont :

- 3 officiers
- 2 sous-officiers supérieurs
- 6 sous-officiers
- 4 appointés
- 32 sapeurs-pompiers
- 1 aspirant

À cette date, la compagnie dispose de

8 chefs d'intervention.

Recrutement :

1.10 Asp. Yannis Pieraggi

Décès :

29.09 Sap. Fabrice Decorvet

Nominations :

1.01 Sap. Sébastien Delesderrier au grade de Caporal
 Sap. Vincent Monnier au grade de Caporal
 15.04 Cpl. Raphaël Dussuet au grade de Sergent-Major

Interventions importantes de la compagnie

12.01	Incendie – Nature – <i>Vide</i> Route de la Donzelle 36, Dardagny
30.01	Inondation – Bâtiment – Appartement Chemin du Rail 4, Dardagny
1.02	Déblaiement – Voie publique – Branche Route du Mandement 404, Dardagny
7.02	Incendie – Nature – Détritus Route du Mandement 480, Dardagny
25.03	Incendie – Nature – Forêt Route de l'Allondon 150, Dardagny
4.04	Déblaiement – Voie publique – Arbre Route de Malval, Dardagny
6.04	Inondation – Bâtiment – Cave Route de la Plaine 111, Dardagny
1.05	Inondation – Bâtiment – Appartement

	Chemin du Rail 4, Dardagny
11.06	Prévention – Voie publique – Arbre
	Route de l'Usine-de-Verbois, Russin
15.06	Intempéries sur tout le canton ; CETA injoignable ; auto-engagement de la CP pour dégager 2 arbres
	Route de Malval, Dardagny
	Route du Mandement 350, Russin
25.07	Déblaiement – Voie publique – Branche
	Route du Mandement, Dardagny
13.12	Prévention – Bâtiment – Matériaux/Grand
	Route du Mandement 301, Russin
15.12	Prévention – Voie publique – Arbre
	Route des Baillets 44, Russin
22.12	Déblaiement – Nature – Arbre
	Chemin de Bertholier 6, Dardagny

<u>Comptes 2019 du groupement intercommunal</u>	<u>Comptes 18</u>	<u>Budget 19</u>	<u>Comptes 19</u>
Visites médicales	300,00	1 050,00	655,80
FGSP, FSSP	2 137,15	2 619,00	1 356,70
Acquisition véhicules, matériel, équipements	12 101,10	20 591,00	27 701,25
Achat fournitures diverses	1 938,60	2 500,00	3 500,30
Entretien par tiers			
Entretien matériel et mobilier	5 276,90	4 000,00	3 170,05
Cours et formation	9 879,15	10 553,00	5 011,00
Indemnités sapeurs-pompiers	28 250,00	28 600,00	25 350,00
Assurances indépendants	349,85	150,00	318,95
Assurances et impôts véhicules	3 311,05	3 477,00	1 389,85
Frais administratifs	2 036,40	500,00	140,00
SIS abonnements / concessions radios	14 785,10	8 000,00	10 456,20
Frais divers	5 786,20	8 550,00	7 031,25
Charges totales	86 151,50	90 590,00	86 081,35

Répartition des charges 2019 (d'après le nombre d'habitants)

Russin (22,3%)	Fr 19'196.00
Dardagny (77,7%)	Fr 66'885.35
Total charges du groupement	Fr 86'081.35

SIS (Service d'incendie et de secours)

La redevance annuelle payée au SIS s'élève pour 2019 à Fr. 27'835.00.

Intervention du SIS dans notre commune : Le SIS est intervenu à 8 reprises, soit :

- 1 pour animaux
- 1 pour matières dangereuses
- 3 préventions
- 1 sauvetage
- 2 interventions ambulances

JEUNES SAPEURS POMPIERS - MANDEMENT

La formation des jeunes sapeurs-pompiers, s'adresse aux filles et garçons de 10 à 18 ans habitant les communes du Mandement.

Les moniteurs des JSPM sont tous des bénévoles et ont pour mission de développer chez les jeunes l'intérêt pour la fonction des sapeurs-pompiers, de les instruire dans le domaine de la prévention, des premiers secours et de la défense incendie.

Nous ne pouvons que remercier le capitaine Frédéric Gaillard et ses collègues pour leur initiative en la matière ainsi que pour les résultats obtenus.



Recrutement

La compagnie est toujours à la recherche de jeunes, souhaitant devenir sapeurs-pompiers.

PROTECTION CIVILE

Un groupement intercommunal Meyrin / Mandement a été mis en place afin de répondre aux lois fédérales. Il faut savoir que la confédération cherche à se dégager de la PC et à tout remettre sur les cantons, ce qui veut dire que les coûts ne manqueront pas d'augmenter pour les communes dans les années à venir. Nous maintenons d'étroits contacts avec la PC de Meyrin-Mandement sous le commandement de M. Didier Brodard, ainsi que du responsable délégué à la Protection Civile, M. le Conseiller administratif de Meyrin Pierre-Alain Tschudi. Coût pour Russin en 2019 : Fr 4'514.--

POLICE

Poste de police : Nous entretenons d'excellents contacts avec l'état-major du poste de police de Blandonnet. Au cours d'entretiens réguliers, nous abordons tous les problèmes qui touchent notre commune et ensemble cherchions les meilleures solutions pour les régler. Depuis le 1^{er} mai 2016, la police de proximité est devenue une entité à part entière dans l'organigramme de la police cantonale. A l'échelle communale nous avons depuis lors, perdu tout contact avec la police de proximité, les ilotiers étant désormais cantonnés à Versoix !

Contrôle parking en zone bleue

Dès le mois d'octobre 2018, M. Pierre Vuissoz est assermenté pour amender les véhicules mal garés sur les communes de Russin et Dardagny.

GPA Guardian Protection SA : Suite à un appel d'offre concernant la sécurité (patrouille et gestion du parking, le mandat a été attribué à GPA. Coût en 2019 : Fr 12'031.60

Tournée sur la commune, 1 patrouille nocturne entre le vendredi et le samedi entre 23h00 et 02h00 (durée de 01h30 sur place) et une ronde de contrôle dans la semaine. 1 patrouille nocturne entre le dimanche et le vendredi entre 23h00 et 03h30) et les veilles des jours fériés. La commune de Russin n'a pas de police municipale.

Garde-champêtre : M. Pierre Vuissoz, en place depuis 2012 et M. Eddy Jotterand depuis le 12 septembre 2018 assument la fonction de garde-récolte pour les trois communes du Mandement
Coût pour notre commune en 2019 : Fr. 1'363.10

Médailles de chiens : La commune n'encaisse plus que les émoluments administratifs de Fr. 10.-- par médaille. Le montant de la médaille est directement encaissé par l'administration fiscale. En 2019, 32 marques de contrôle ont été vendues (30 en 2018), (31 en 2017), (33 en 2016), (25 en 2015), (20 en 2014), (29 en 2013).

TRANSPORTS PUBLICS

CFF : Le RER effectue actuellement 34 courses par jour ouvrable entre Genève et La Plaine et 8 courses entre Genève et Bellegarde. Pour des raisons de sécurité dues à l'absence d'un deuxième quai, les trains à destination et en provenance de Bellegarde ne s'arrêtent plus à La Plaine.

CFF – RER Genève – La Plaine – modernisation des gares**Travaux à la gare de Russin :**

Dans le cadre du projet Léman 2030 et plus spécialement de l'augmentation de la capacité de la ligne Genève-La Plaine, les CFF ont organisé le mardi 25 septembre 2018 à Russin, une séance d'information publique, avec une présentation au sujet du chantier de modernisation de la gare de Russin.

Les quais de la gare de Russin vont être aménagés et allongés, prolongement (160 mètres) et exhaussement des quais, avec modernisation des accès (libre de marche) et des installations.

Les travaux ont débuté novembre 2018, la fin des travaux est attendue en octobre 2019, l'accès est garanti par le passage à niveau.

Lors des travaux, il n'y aura pas de suppression de train dans la première phase et le passage à niveau n'a pas été fermé pendant les vendanges.

La guérite restera à l'identique, nous avons fait classer le bâtiment.

Les éclairages de la montée de la gare ont été installés, il s'agit des mêmes candélabres qu'à la route des Molards.

TPG : Les TPG assurent pour la ligne « X », par l'intermédiaire de l'entreprise Globe Limousine, 16 courses journalières aller-retour La Plaine-Chancy, 2 courses La Plaine-Russin, 6 courses La Plaine-Dardagny et 2 courses La Plaine-Russin-Dardagny durant les périodes scolaires.

Changement de lignes dès le 15 décembre 2019

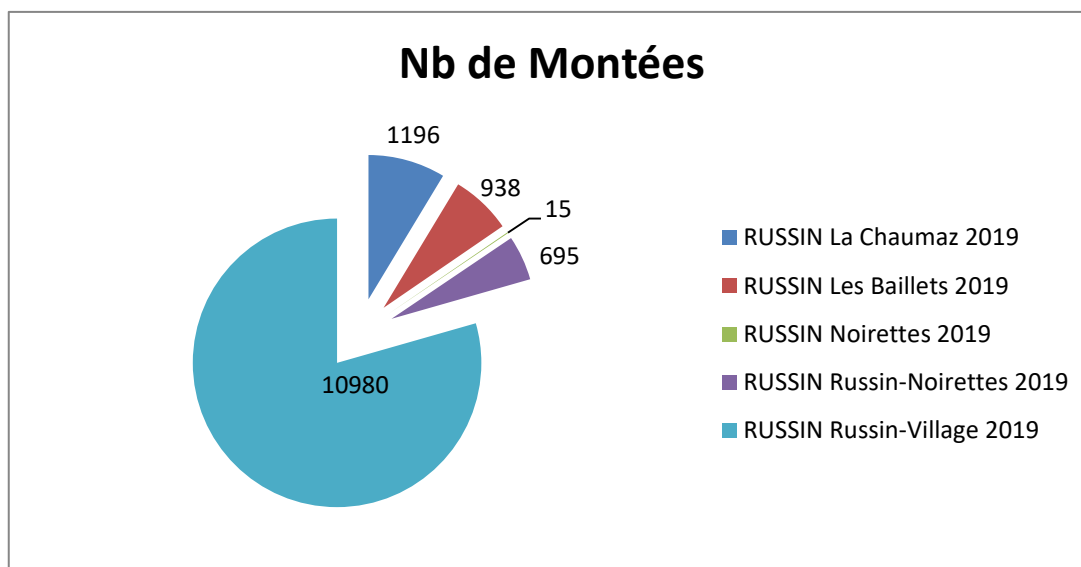
Ligne X devient:

LIGNE 75 pour **La Plaine- Dardagny-Russin**

LIGNE 78 pour **La Plaine- Avully -Chancy**

Ligne P devient LIGNE 74

Transport de la clientèle ligne « P » en 2019 pour Russin



Association Noctambus : Cette association s'occupe de l'organisation des transports destinés aux noctambules les vendredis et samedis. Toutes les communes du canton (ainsi que plusieurs vaudoises et françaises) soutiennent financièrement cette association. Coût du Noctambus pour Russin en 2019 : Fr 2'142.-)

Cartes journalières CFF : La commune de Satigny fournit aux habitants de notre commune des cartes journalières de transport pour Fr. 40.00 par jour. La réservation concernant les russinois ne peut se faire que pendant les 10 jours précédant la date choisie.

Depuis le 15 avril 2016, la mairie de Dardagny vend également des cartes journalières de transport CFF au prix de Fr 45.00 pour les habitants de Dardagny et de Fr 50.00 pour les habitants hors commune.

POSTE

Un service à domicile a été mis en place et l'office postal le plus proche se situe à présent à Satigny.

PAROISSES

A dater du 1^{er} janvier 2018, les paroisses de Dardagny – La Plaine et Satigny ont fusionné sous le nom de paroisse catholique du Mandement. L'abbé Gérard Barone, MM. Olivier Jolissaint et Pierre Descloux restent en fonction.

LOISIRS

Compte-rendu de la 57^{ème} FDV de Russin 2019

Après une 56^{ème} édition couronnée de succès, c'est avec un grand enthousiasme que la préparation de la 57^{ème} édition a débuté. Sur les solides de l'année précédente nous avons pu sereinement remettre sur pied des projets qui nous tenaient à cœur.

Le projet qui a marqué cette 57^{ème} édition est incontestablement l'achat des verres lavables estampillés Fête des Vendanges. Ce défi a été largement relevé grâce à la cohésion et à l'engagement de tous, mais également au soutien de la commune de Russin. Ce virage a été un succès sur de nombreux points. Non seulement il a permis de réduire l'impact écologique des déchets, mais le plus marquant fût de constater la propreté du village et des parkings, exempts de toute trace de débris de verre en plastique cassé. Il faut aussi noter que nos visiteurs ont largement apprécié le design de nos calices en emportant presque un tiers de notre stock, soit 9'640 verres sur 32'000.



Le retour du grand marché du terroir et de l'artisanat a réjoui bon nombre et en particulier le président de la FDV. Ce n'est pas moins d'une cinquantaine de stands, habillemeent répartis tout au long du chemin de la Croix-de-Plomb et de la route des Molards, qui ont fait la liaison entre la rive gauche et la rive droite de notre beau village. Le marché est également intimement lié à une des valeurs fondamentales de notre fête : La promotion des produits de notre terroir !



Après plusieurs années d'attente, heureux hasard des calendriers, se sont deux illustres formations qui sont venu étoffer un déjà très riche cortège. En effet, ce sont la Compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève et la Compagnie de 1602 qui nous ont fait l'honneur de leurs présences. Ce traditionnel rendez-vous du dimanche après-midi, a sans nul doute marqué les esprits cette année.



Nos incontournables buvettes avec leurs concerts live, la fête des enfants, les manèges forains et bien d'autres étaient bien évidemment au rendez-vous pour réjouir environ 30'000 convives venus à Russin pour ce week-end de liesse. Ils ont pu déguster la richesse des produits de notre terroir et apprécier le fruit du travail de nos producteurs genevois.

L'édition 2019 qui s'est déroulée sous les meilleurs auspices météorologiques, est un grand cru de la FDV de Russin pour le plus grand bonheur de tous !

Encore un immense merci à nos bénévoles, aux membres du comité d'organisation, aux paysans et habitants de Russin, à nos autorités communales, à nos partenaires et sponsors, sans qui rien ne serait possible.

Vive la FDV de Russin, Vive Russin !

Christian TIECHE, Président

FINANCES DE LA COMMUNE

Le plan comptable est modifié, c'est-à-dire que le nouveau plan comptable, le MCH2, vient de remplacer l'ancien, le MCH1, rendant les comptes publics plus transparents et plus comparables entre eux. Les comptes publics sont désormais axés sur la situation réelle (image fidèle) et moins sur la gestion budgétaire (politique)

Les comptes de clôture 2019 se présentent ainsi :

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	comptes 2019	
	Chf	Chf
Revenus		3'585'672
Charges courantes	1'630'421	
Amortissement du patrimoine administratif	82'060	
Excédent	1'873'191	
Total	3'585'672	3'585'672

DETAIL DES REVENUS

	comptes 2019 Chf
Impôts personnes physiques (PP)	3'219'687
Impôts personnes morales (PM)	52'227
Taxe professionnelle	12'715
Fonds de péréquation	95'941
Redevance SIG	38'874
Subventions diverses cantonales	10'635
Locations et recettes diverses	55'241
Revenus sur bien-fonds patrimoine financier	40'772
Revalorisation des titres	21'400
Revenus et intérêts	38'180
Total	3'585'672

DETAIL DES CHARGES

	comptes 2019 Chf
Adm. générale / bâtiments communaux / CM / Exécutif	628'945
Etat civil / feu / protection civile / sécurité publique	59'181
Enseignement et formation	98'243
Culture / loisirs / sports / parcs et promenade	68'148
Sécurité sociale / institution jeunesse / famille	221'968
Routes communales / trafic / transports	94'954
Protection environnement et des eaux / déchets / cimetière	236'750
Amortissements patrimoine administratif	82'060
Finances et impôts / immeubles et biens-fonds du PF	222'232
Total	1'712'481

Les chiffres sont arrondis au franc.

Suite à une situation financière plus favorable pour la commune, le conseil municipal a décidé de baisser son centime additionnel en 2012 de 51 à 42, puis à 40 en 2015.

Le détail des comptes se trouve à la fin de ce rapport.

Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)

La construction de logement induit des coûts importants pour les communes en matière d'équipement. Le plan directeur assigne de construire dans certaines communes plus que dans d'autres et il en résulte un impact financier inégalement réparti.

Le FIDU permet aux communes fortement impactées d'être soutenues financièrement par le biais d'une subvention d'investissement, d'une part par les communes qui ne sont pas ou peu concernées, d'autre part par le canton.

Ce fond est doté de Fr 25'000'000.-. La participation des communes est de Fr 23'000'000.- répartis en fonction de la valeur de production du centime additionnel et le canton participe à hauteur de Fr 2'000'000.-.

FONDATION DE LA COMMUNE DE RUSSIN POUR LE LOGEMENT

M. Alain Hutin	Président -> 01.09.2020
M. Olivier Favre	Président <- 01.09.2020
M. Hubert Rossi	Vice-président
M. Rinaldo Amacker	Trésorier

Nommés par le Conseil municipal	Mme Sylvie Desbaillet, MM. Olivier Favre et Pierre-Alain Wohlers
Elus par cooptation	MM. Guy Julini et Nicolas Yerly, membres.
Organe de contrôle	M. Eric Solèr

Avec la nouvelle constitution, la durée de législature a été prolongée d'une année.

Les statuts de la Fondation ont été modifiés afin d'ajuster la durée du mandat de la Fondation avec celui de la commune.

Plusieurs membres ayant déjà annoncé qu'ils cesseraient leur activité à fin 2020, M. Olivier Favre a accepté d'en reprendre la Présidence au 1^{er} septembre 2019 déjà, afin d'assurer la continuité en douceur et préparer la prochaine période sereinement.

Nos immeubles situés du 333 - 347 route du Mandement sont gérés par la Régie Baezner depuis le 01.01.2010.

Conciergerie

Mme Sandra Maria Perreira Pinto Santos, locataire de la Fondation, a repris cette tâche, suite au départ de M. Alvaro Marques.

Résumé 2019 de l'activité financière

Le nouveau plan comptable MCH2 exige les experts-réviseurs d'être agréés au sens de la législation fédérale et ayant obtenu la reconnaissance MCH2.

La comptabilité est tenue par la Fiduciaire BfB et l'audit a été réalisé par la Fiduciaire de Rive.

L'entretien de nos immeubles est correctement assuré et la situation comptable est saine.

M. Hutin essaye toujours de contacter des privés pour acquérir des terrains dans le but d'éventuelles constructions de logements, malheureusement, en vain.

Nous rappelons que le modèle comptable harmonisé MCH2 est entré en vigueur pour l'exercice comptable le 1^{er} janvier 2018.

L'exercice s'est déroulé selon les buts statutaires, sans événement extraordinaire. La gestion des immeubles est déléguée à la Régie Baezner qui s'en est chargée à satisfaction : l'encaissement des loyers (CHF 471'336) est très régulier et les charges courantes d'entretien sont maîtrisées.

Les derniers travaux de rénovation de l'épicerie et du salon de coiffure ont été réglés en 2019 pour CHF 59'064, contre CHF 252'730 en 2018.

Les charges financières ont été fortement réduites (de CHF 24'531 à CHF 15'379) principalement du fait du renouvellement d'une des deux hypothèques auprès de la Banque Raiffeisen, passant d'un taux de 1,38% à un taux de 0,75% après un amortissement extraordinaire de la dette de CHF 500'000. Le montant total des dettes hypothécaires est donc de CHF 1,5 Mio au 31 décembre 2019, contre CHF 2 Mio une année auparavant.

Le résultat de l'exercice de la fondation s'élève ainsi à CHF 243'896, il était de CHF 29'367 en 2018.

La séance du Conseil de fondation du 9 avril 2019 avait validé une analyse des risques relative au système de contrôle interne. Sur cette base, un système de contrôle interne adapté à la mission et à la structure de la fondation a été développé et reste encore à approuver par le Conseil. Il définit les processus suivants : composition et tâches du conseil de fondation ; comptabilité et pratique appliquée ; disponibilités et paiements ; compte courant de la Commune de Russin ; prêts de la banque ; actifs et passifs de régularisation ; charges ; recettes, partie du SCI qu'il faudra valider lors de la séance d'avril 2020.

Le flux de trésorerie permet de voir les augmentations et les diminutions qu'il y a eu pendant l'année en cours, ce document est obligatoire avec MCH2.

La trésorerie comprend les avoirs en caisse, à la poste, en banque, les placements à court terme sur le marché monétaire, les cartes de crédits ainsi que les autres liquidités.

Le capital dotation est de Fr 3'000'000.- et le montant de Fr 8'607.53, sous capital, est une accumulation du résultat antérieur.

Le capital dotation a été constitué à la création de la Fondation, selon la Fiduciaire de Rive ces Fr 8'607.53 ne doivent pas être imputés ailleurs.

Les charges de la Fondation ont été intégrées dans la comptabilité générale et cela fait dorénavant partie de la fortune, c'est la complexité du système. La réévaluation des immeubles est faite tous les 5 ans.

Travaux réalisés en 2019 :

- Le remplacement du tronçon de canalisation extérieure défectueux par Guimet Frs 2'790
- Une réparation d'un tronçon en trainasse par Mouter Frs 1'292
- Tous les contrôle OIBT des appartements (tranquille pour 20 ans)
- Une remise en état des peintures de l'appartement ex Girardin par MF Assainissement pour Frs 4'979.
- **Appartement N° 333, route du Mandement :** Les volets de l'appartement du premier ont été refaits
- **Façade:** Volets façade nord-ouest – 327, route du Mandement – réfection des volets sur l'ensemble de la façade, comprenant 7 fenêtres – 14 volets – remplacement des lattes pourries, ponçage, masticage, deux couches coloris existant.
- **Panneau publicitaire pour coiffure et épicerie tea-room – 333, route du Mandement :** Pour l'ensemble de façade : préparation des fonds, ouverture et masticage des fissures sur le crépi, lavage et application d'une couche de fond d'isolation et deux couches de dispersion extérieure sur les façades : Côté route, côté place, côté salon coiffure, location d'une nacelle, arrache de la haie, enlèvement de l'ancien panneau « alimentation générale ». La Fondation du logement a financé le panneau support et chaque commerce a payé sa publicité.
- **Vitrine réfrigérée de l'épicerie :** De gros problèmes ont surgi, la température est difficile à régler et les pertes d'énergie sont conséquentes. La vitrine réfrigérée a été remplacée
- **339-347 route du Mandement (immeuble rénové) :** A la demande des locataires des immeubles rénovés du 339-347 route du Mandement, 5 stores bannes ont été placés, permettant un ombrage de la terrasse. La Fondation a pris à sa charge la structure composée des stores à bras articulé de grande longévité et barre de charge thermolaqués dans les couleurs choisies d'un commun accord avec les locataires. La toile elle reste à la charge des locataires.
- **Salon de Coiffure et Epicerie Tranche de Cake**

Les dépenses relatives aux deux commerces sont les suivantes :

Salon de coiffure

2018	CHF 135'112.40
2019	CHF 527.75
Total	CHF 135'640.15

Epicerie Tranche de Cake

2018	CHF 117'618.00
2019	CHF 58'536.35
Total	CHF 176'154.35

Les comptes 2019 ont été approuvés par le conseil de Fondation le 30 avril 2020. La comptabilité est tenue par la Fiduciaire BfB. L'audit a été réalisé par la Fiduciaire de Rive.

Nous saisissons cette occasion, pour remercier la Régie Baezner, pour leur efficacité, leur dynamisme et leur gentillesse.

DIVERS

Décoration du sapin

Comme chaque année au mois de décembre, les conseillers municipaux ont décoré le traditionnel arbre de Noël sur la place du Mandement. Les russinois ont eu grand plaisir à découvrir un arbre vêtu cette année, de bleu, couleur fétiche de Monsieur le Maire dont les guirlandes scintillantes ornèrent et égayèrent le cœur du village.



Soupe populaire du 14 décembre 2019 et inauguration du Léman Express

Cette année, nous avons donc pu fêter deux événements ce même jour : Notre soupe populaire, devenue tradition dans notre commune a été préparée, à la gare de Russin, sous l'œil vigilant de notre conseiller municipal Guy Julini avec l'aide de ses collègues du conseil municipal. A midi, la gare de Russin a été inaugurée.

Léman Express est le plus grand réseau ferroviaire transfrontalier d'Europe

A l'issue de la cérémonie, la population a été invitée à la soupe et un petit apéro. Tout le monde était ravi.

Léman Express : Inauguration de trois gares sur la ligne SL5



Couper du ruban

(de gauche à droite) M. Alain Hutin, maire, M. Bernard Pittet, directeur du projet Léman 2030, M. Peter Jedelhauser, directeur du programme Léman 2030

Papyrus

Rapport d'activité de PAPYRUS pour l'année 2019

Le comité de PAPYRUS s'est réuni à deux reprises durant l'année 2019.

D'autres réunions ont été organisées chez Stéphane Pécorini afin de mettre au point notre site Internet. Sous sa conduite nous apprenons à gérer et mettre à jour ce site.

Les statistiques nous indiquent une bonne utilisation de notre adresse **papyrusrussin.ch** hébergé chez Infomaniak.

L'association PAPYRUS compte à fin 2019 103 membres.

Les réalisations :

Un film a été tourné par Stéphane Pécorini et Fabienne Gautier lors de la fête des vendanges. Ils ont suivi le jeune Valentin Baudin qui avait la charge d'interroger les personnes occupées dans les buvettes, les marchands et d'autres participants.

Ce film a été projeté lors de la soirée de remerciement pour les bénévoles en novembre. Il est également à voir sur notre site.

Le tri et l'archivage des documents de la société musicale et littéraire La Cigale est en cours.

Les projets :

En ce qui concerne la recherche sur « le polonais » le texte est considéré comme terminé. Nous devons maintenant faire la mise en page et confier le tout à l'imprimeur. Enfin !

Nous allons poursuivre la recherche concernant les demi-muids.

Nous souhaitons aussi continuer les interviews filmées de nos aînés.

Les mémoires :

La rencontre annuelle des mémoires du canton a eu lieu le 19 octobre à Veyrier.

Le comité se compose de :

Mme Noëlle Vuadens	:	Présidente
M. Guy Julini	:	Vice-président
M. André Polier	:	Trésorier
M. Hubert Rossi	:	Secrétaire
Membres	:	Mme Sandrine Wohlers M. Stéphane Pecorini, Mme Fabienne Gautier

Noëlle Vuadens, Présidente

La mairie apporte son soutien à Papyrus en lui allouant une somme de Fr 300.00 par année.

Un très grand bravo à ce merveilleux groupe dynamique toujours à la recherche de d'extraordinaires idées.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

AGIS

L'Association AGIS met en contact des personnes handicapées avec des personnes bénévoles pour un partage loisirs.

Cases frigorifiques

La gestion du congélateur communal et des cases frigorifiques est assurée par la mairie.

Parking semi-enterré

La location des places est assurée par la mairie.

Locaux communaux / tables et bancs

Toute réservation d'un local communal ou de tables et bancs doit faire l'objet d'une demande à la mairie.

Passeports et cartes d'identités

Les personnes domiciliées dans la commune ont la possibilité de commander leur carte d'identité à la Mairie. Pour ce faire, il convient de fournir une photo, de présenter le livret de famille (pour les genevois) ou l'attestation d'établissement (pour les confédérés). Rappelons que la signature du titulaire de cette nouvelle carte et passeport est obligatoire dès l'âge de 7 ans et que jusqu'à l'âge de 18 ans, la signature d'un représentant légal est exigée.

Suite à l'acceptation de la biométrie, les passeports peuvent être obtenus auprès du Service des Passeports, route de Chancy 88 à Onex.

.

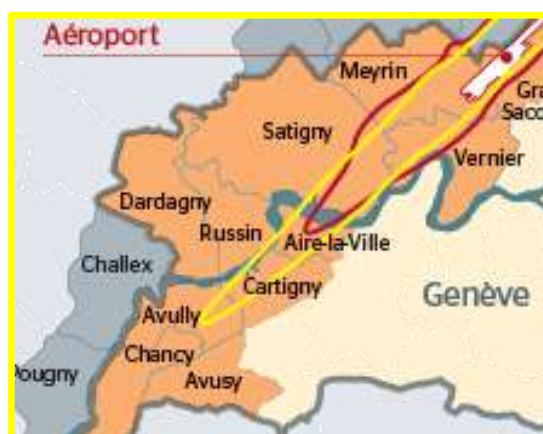
Site internet

Un nouveau site internet a été repensé par la société Paf Munication, le site est enrichi et complété au fur et à mesure des renseignements reçus. Vous pouvez le consulter à : www.russin.ch.

Enjeux communaux – décisions cantonale / fédérale

Psia – Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique

La commune de Russin, en date du 15 octobre 2019 a formé opposition aux documents mis à l'enquête concernant le plan PSIA



7

Mâchefers – Création d'une décharge cantonale

Le canton exploite actuellement une décharge pour les mâchefers à Bernex, mais elle arrive à saturation. Trois sites dans les communes de Satigny, Collex-Bossy et Versoix avaient été retenus pour implanter la nouvelle décharge mais le processus est gelé compte tenu des avancées scientifiques qui permettent de réduire les déchets.

Pour l'instant, Russin a été écartée.

LRT – Loi sur la répartition des tâches (canton/communes)

La présente loi a pour but de fixer les principes généraux de la répartition des tâches de l'Etat entre le canton et les communes en application de l'article 133 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012